

espaces
naturels
régionaux



Région
Hauts-de-France



ANNUAIRE DES



ETALONS TRAIT DU NORD

édité par le Centre Régional de Ressources Génétiques Hauts-de-France



SYNDICAT D'ELEVAGE
DU CHEVAL
TRAIT DU NORD

2022

30^{ème} édition

ANNUAIRE DES ÉTALONS TRAIT DU NORD

LE CENTRE RÉGIONAL DE RESSOURCES GÉNÉTIQUES (ESPACES NATURELS RÉGIONAUX) ET LE SYNDICAT D'ÉLEVAGE DU CHEVAL TRAIT DU NORD, VOUS INVITENT À DÉCOUVRIR LA 30^{ÈME} ÉDITION DE L'ANNUAIRE DES ÉTALONS TRAIT DU NORD.



SOMMAIRE

Présentation de la race Trait du Nord	3
Le Centre régional de ressources génétiques	4
Le contrat d'élevage « Maintien de la Biodiversité »	5
Présentation du Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord	6
Rétrospective 2021	8
Carte de localisation des étalons en 2022	10
Liste des étalons approuvés pour 2022	11
Fiches descriptives des étalons	12
Extrait de règlement du Stud-Book du Trait du Nord	36
Faire reproduire mon étalon Trait du Nord	38
Faire naître mon poulain Trait du Nord	39
Reproducteurs d'origine étrangère	40
Vos démarches sanitaires avec le SIRE	41
Liste des adhérents au Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord	43
Calendrier des concours et manifestations	50

En couverture : **BRIN D'OR VAN HET HERMESHOF** (par Bram Van de Ruiting et Viyenna Van het Hermeshof, par Xeron Van Het Hermeshof), appartenant à Ludovik MORTELECQUE à Carnin (59) et né en 2017 chez Nico HENCKENS-GEUSENS à Maaseik (Belgique), **Champion des étalons 2021**, approuvé définitivement comme Facteur de Trait du Nord.

PRÉSENTATION DE LA RACE TRAIT DU NORD

LE TRAIT DU NORD EST UN CHEVAL DE GRANDE TAILLE, CHARPENTÉ, COURT, PUISSANT, À L'OSSATURE ET À LA MUSCULATURE IMPORTANTES. SA SOUPLASSE ET SON ENGAGEMENT NATURELS LE FONT SE DÉPLACER AVEC AISANCE.



La robe est baie, rouanne, alezane et aubère, parfois gris fer ou noire. La taille au garrot oscille autour de 1m68 pour les juments et 1m75 pour les mâles, pour un poids de 800 à 900 kg, voire 1 000 kg pour les plus lourds !

La race a évolué à partir de 1850 pour répondre aux besoins importants en traction animale de l'agriculture, des transports et de l'industrie. Cheval de travail courageux et attentif, la sélection de son caractère se fait naturellement puisque la plupart des poulinières sont encore attelées au collier.

La conduite « au cordeau », particularité locale, demande un apprentissage précoce et patient mais l'éducation du poulain bien faite permet d'envisager tous les travaux de précision au pas ainsi que les efforts de traction de lourdes charges.

Quand ce long travail d'apprentissage est effectué correctement, le poulain se prête de bonne grâce aux autres disciplines équestres et travaille à la voix.

Monté ou attelé, ses foulées amples, sa souplesse et son caractère courageux en font un compagnon très agréable.

Le Trait du Nord est un rameau des races de trait Belge et Néerlandaise avec lesquelles il ne formait, il y a 200 ans, qu'une seule race.

Il a également gardé de l'infusion du sang de l'ancien cheval flamand la grande taille et les pieds larges, adaptés aux sols marécageux.

L'avènement de la traction mécanique a d'abord orienté le cheval vers la production de viande, mais aujourd'hui les défis des énergies renouvelables et du développement durable ouvrent de nouvelles perspectives au cheval Trait du Nord : en milieu rural, urbain ou naturel, il s'adapte et rend service aux collectivités, aux entreprises ou aux particuliers, dans une démarche environnementale.

UN PATRIMOINE VIVANT A PRÉSERVER !

Le berceau de la race est localisé dans le Hainaut, à la frontière Belge, dans le Nord de la France. Aujourd'hui, les reproducteurs sont recensés principalement dans le Nord, le Pas-de-Calais (hors territoires côtiers), en Picardie, puis de la Normandie jusqu'aux Ardennes et la région Auxoise. La localisation s'est élargie progressivement jusqu'au Pyrénées en France, mais aussi plus récemment jusqu'en Espagne ou le Royaume-Uni !

Le cheval Trait du Nord est considéré comme une race menacée à faible effectif : on recense 73 naissances en 2021, par 70 éleveurs passionnés (source : IFCE).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

SYNDICAT D'ÉLEVAGE DU CHEVAL TRAIT DU NORD

348 rue de la libération – 59242 GENECH

Léa BEFVE, chargée de mission : Tél. +33 (0)6 48 97 43 05

traitdunord@orange.fr - www.trait-du-nord.com

Mission spécifique d'ENRx, composée de techniciens et ingénieurs spécialisés en agriculture et en agroécologie, l'équipe du CRRG rassemble autour d'elle plus de 80 partenaires scientifiques, techniques ou socioprofessionnels, en région, en France et en Europe, qui ont en commun la volonté de préserver et de valoriser les variétés fruitières, légumières, céréalières cultivées et les races locales domestiques issues de la région Hauts-de-France. Au niveau national, le CRRG est reconnu « Gestionnaire de collections de ressources fruitières et légumières pour l'agriculture et l'alimentation » (JORF n°0021 du 26 janvier 2022).



Depuis sa création en 1985, le CRRG s'attache à conserver et valoriser le patrimoine vivant agricole des Hauts-de-France. Avec cette initiative, la Région Hauts-de-France a été l'une des premières en France à s'investir de manière durable dans le domaine de la préservation et la valorisation des ressources génétiques cultivées et domestiquées.

Les Hauts-de-France ont toujours été une grande région agricole de polyculture-élevage et de maraîchage. Le travail d'inventaire et de collecte engagé depuis plus de 35 ans a permis au CRRG de rassembler plus de 1 700 variétés anciennes de fruits, plus de 250 souches locales de plantes potagères. Cette grande diversité se retrouve aussi dans le domaine animal.

Producteurs, maraîchers, arboriculteurs, éleveurs sont aussi les acteurs mobilisés avec le CRRG pour agir sur notre patrimoine vivant et sur la valorisation des produits, notamment dans des marques collectives ou dans des signes de qualité.

LE PATRIMOINE ANIMAL DES HAUTS-DE-FRANCE

La région Hauts-de-France est le berceau de 25 races dont 5 encore présentes en exploitations agricoles de nos jours : les races équinnes Boulonnaise et Trait du Nord, les races bovines Bleue du Nord et Rouge Flamande et la race ovine Boulonnaise. Ces races locales ont bien failli disparaître de notre bestiaire régional ! Le CRRG s'attelle à les sauvegarder et à travailler avec les éleveurs à leurs débouchés économiques.

A découvrir sur : <https://www.enrx.fr/crrg/patrimoine-animal/>

Agissons ensemble pour conserver notre patrimoine régional

Le changement des pratiques agricoles et l'évolution des modes de consommation réduisent fortement la gamme de variétés de fruits et de légumes disponible. Les productions traditionnelles locales restent rares. Les races régionales restent à faible effectif et menacées. Chacun à son niveau, peut et doit jouer un rôle pour faire vivre nos patrimoines !



ENRX

6 rue du Bleu Mouton
59000 LILLE
+ 33(0)3 20 12 89 12
contact@enrx.fr

CRRG

Ferme du Héron,
chemin de la Ferme Lenglet
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
+33 (0)3 20 67 03 51
crrg@enrx.fr

LE CONTRAT D'ÉLEVAGE "MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ"

UNE AIDE MAJEURE POUR L'ÉLEVAGE DES CHEVAUX BOULONNAIS ET TRAIT DU NORD !

Dans le cadre du Plan de sauvegarde et de valorisation 2011-2014, un dispositif d'encouragements à la naissance et à l'élevage des poulains Boulonnais et Trait du Nord avait été créé en 2010 par la Région Nord-Pas de Calais avec le Syndicat hippique Boulonnais et le Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord.

Il se justifiait par l'évolution préoccupante du nombre de naissances de ces deux races. Ce contrat d'élevage dénommé "Maintien de la Biodiversité" avait été adopté également par la Région Picardie en 2012.

En 2015, un bilan des résultats obtenus a été réalisé et a permis de redéfinir un deuxième Plan de sauvegarde et de valorisation du cheval Boulonnais et du cheval Trait du Nord (PSV n°2) pour la période 2015-2018. Axé sur la création de filières économiques de valorisation des chevaux. En 2018, un nouveau bilan des résultats a été réalisé et a conduit à la rédaction d'un troisième Plan de sauvegarde et de valorisation du cheval Boulonnais et du Trait du Nord (PSV n°3) pour la période de 2019-2022. Ce plan a été voté et approuvé par la Région Hauts-de-France en septembre 2019 dans le cadre du Plan cheval présenté par le Conseil des Chevaux Hauts-de-France. Le maintien d'un soutien à la production de chevaux, prioritairement aptes au travail, reste indispensable. Pour cela, le Contrat d'élevage "Maintien de la Biodiversité" a été conservé et adapté avec mise en application des nouvelles modalités dès 2019. Ces aides seront versées pour tout poulain né et immatriculé du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022.

Les éleveurs des Hauts-de-France sont en mesure de solliciter 3 primes :

- **à la naissance** : d'un montant de 400 € par poulain né et immatriculé en région Hauts-de-France, issu d'une jument inscrite au programme d'élevage et dont le propriétaire est adhérent au Syndicat de race ; une majoration de 100 € est accordée aux poulains Boulonnais dont le coefficient de consanguinité est inférieur ou égal à 7 % ; une minoration de 100 € est appliquée aux poulains Boulonnais dont le coefficient de consanguinité est strictement supérieur à 7%.
- **à 2 ans** : d'un montant de 200 € par cheval, inscrit au programme d'élevage, présenté en concours modèle et allures ou d'utilisation avec une note minimale du jury de 10/20 dans l'année de ses 2 ans et dont le propriétaire est adhérent au Syndicat de race. La prime est versée au propriétaire du cheval.
- **à 3 ans** : d'un montant de 500 € par cheval, inscrit au programme d'élevage, présenté en concours d'utilisation avec une note minimale du jury de 12/20 dans l'année de ses 3 ans et dont le propriétaire est adhérent au Syndicat de race. La prime est versée au propriétaire du cheval.

Le demandeur devra compléter avant le 31 décembre de chaque année la demande de primes transmise par l'association nationale de race concernée et répondre de manière fine et exhaustive au formulaire de suivi des chevaux primés dans le cadre de ce contrat sous peine de ne pas percevoir les primes pour l'année considérée.

Les primes seront attribuées selon un ordre défini jusqu'à épuisement de l'enveloppe annuelle.

Ce dispositif vient compléter le dispositif européen d'aide aux races menacées tel que défini dans le cadre du Programme Régional de Développement Rural, en particulier sa mesure PRM, dont pourront continuer à bénéficier les éleveurs éligibles. Ce dispositif est soumis au règlement (CE) n°1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013, concernant l'application des articles 107 et 108 du traité CE aux aides de minimis dans le secteur de la production de produits agricoles et qui fixe un plafond aux aides nationales dont peuvent bénéficier les entreprises agricoles à 15 000 € par périodes de 3 années fiscales glissantes.

La Région Hauts-de-France, ainsi que les deux Associations nationales de race, sont très attentives aux résultats obtenus pour la poursuite de ce contrat.

Des informations complémentaires sur l'évolution des races sont disponibles au moyen de l'Observatoire régional des races et des acteurs.

PRÉSENTATION DU SYNDICAT D'ÉLEVAGE DU CHEVAL TRAIT DU NORD



LE SYNDICAT D'ÉLEVAGE DU CHEVAL TRAIT DU NORD EST L'ORGANISME DE SÉLECTION AGRÉÉ PAR DÉCRET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES. IL S'AGIT D'UNE ASSOCIATION (LOI 1^{ER} JUILLET 1901) FONDÉE À L'ORIGINE EN 1903 SOUS L'APPELLATION DU STUD-BOOK DU CHEVAL DE TRAIT DU NORD.

Le Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord a pour missions de :

- regrouper les éleveurs et utilisateurs du Trait du Nord et d'en assurer la représentation ;
- siéger à la commission du Stud-Book Trait du Nord et d'y déterminer la politique d'amélioration génétique et de sélection de la race ;
- opérer la sélection des équidés au sein des commissions d'examen des reproducteurs ;
- élaborer et conduire, en tant que de besoin, un programme d'élevage ;
- mettre en œuvre les mesures du Plan de Sauvegarde et de Valorisation 2019-2022 en partenariat avec le Syndicat Hippique Boulonnais ;
- organiser ou contribuer à l'organisation de concours d'élevage ou de manifestations susceptibles d'aider au développement de la race (vous les retrouverez en page 48 et 49 de l'annuaire) ;
- promouvoir la race et en assurer la communication ;
- informer ses adhérents au travers des bulletins d'information et de réunions thématiques autour du cheval, de l'élevage, de ses présentations, etc. ;
- développer les utilisations des chevaux et leurs débouchés de par les actions menées par le Pôle Cheval Trait du Nord, dont il assure la gouvernance depuis juillet 2018 ;
- former les utilisateurs.

L'adhésion au Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord

Pour soutenir les actions menées par le Syndicat d'élevage pour préserver la race, il est possible d'y adhérer. Eleveur, utilisateur ou simplement passionné, la cotisation s'élève à 40€ par année civile. Elle permet de recevoir l'annuaire des étalons, les actualités relatives à la race, de bénéficier de primes et d'autres avantages, et bien sûr de participer à la vie de l'association. Le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur <https://www.traits-du-nord.com> ou à demander auprès du Syndicat.

Le Programme d'élevage

En race Trait du Nord, comme dans de nombreuses autres races de chevaux de trait, la moyenne d'âge des éleveurs est élevée, et leur relève n'est pas toujours assurée. Il paraît donc indispensable de sauvegarder, d'une part, les chevaux, avec le maximum de leur diversité génétique, et d'autre part, le savoir-faire des éleveurs. Ce sont ces éléments qui servent de fil conducteur au programme d'élevage dont les objectifs sont déclinés comme suit :

- conforter et développer les débouchés,
- conserver et sélectionner la race,
- améliorer la communication et la promotion autour de la race.

L'inscription au Programme d'élevage se fait auprès du syndicat une seule fois dans la vie du cheval et coûte 10 € par individu. Elle est matérialisée par la pose d'un tampon dans le certificat d'origine et l'attribution d'un numéro de stud-book.

Elle permet également de toucher la prime au poulain immatriculé et les primes de maintien de la biodiversité pour les adhérents des Hauts-de-France.

La charte de l'étaillonnier

Le Syndicat d'élevage a mis en place pour l'année 2022 une charte que chaque étaillonnier, qui exploite un étalon approuvé à produire dans le stud-book Trait du Nord, s'engage à respecter. Ce document est consultable sur demande auprès de votre étaillonnier.

LE PÔLE CHEVAL TRAIT DU NORD

INSTALLÉ DEPUIS JUILLET 2018 À L'INSTITUT DE GENECH, LE PÔLE CHEVAL TRAIT DU NORD, MAINTENANT INTÉGRÉ À PART ENTIÈRE AU SYNDICAT D'ÉLEVAGE DU CHEVAL TRAIT DU NORD, S'AFFIRME TOUJOURS COMME UN ÉQUIPEMENT AU SERVICE DE LA RACE, S'APPUYANT SUR UN PERSONNEL TECHNIQUE, DES CHEVAUX ET DU MATÉRIEL EN MESURE DE RÉPONDRE AUX DIFFÉRENTES DEMANDES.

SA PRINCIPALE MISSION EST DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA TRACTION ÉQUINE :

- En intervenant auprès des étudiants de l'Institut de Genech, pour les sensibiliser à l'élevage et l'utilisation du Cheval Trait du Nord
- En accompagnant les collectivités dans leur volonté d'utiliser le cheval de trait en réalisant des actions expérimentales dans le cadre du projet Interreg Eqwos ;
- En soutenant les professionnels de la traction équine en développant les débouchés et en les accompagnant dans leur installation ;
- En sensibilisant le grand public et en formant les passionnés et les professionnels à l'utilisation du cheval de trait pour sauvegarder la race ;
- En participant à l'éducation des chevaux pour les former au travail utilitaire et les valoriser.



PÔLE CHEVAL TRAIT DU NORD

348 Rue de la Libération - 59242 GENECH
Contact : Hélène DUBOIS, chargée de projet : +33 (0)6 89 39 59 66
pole-traitsdu-nord@orange.fr

Les partenaires



Avec l'appui financier de



RETROSPECTIVE 2021 SYNDICAT D'ELEVAGE DU CHEVAL TRAIT DU NORD



L'année 2021 fut marquée par l'annulation du Salon International de l'agriculture. A partir du mois de juin, les concours locaux ont néanmoins pu s'organiser entre les épreuves de modèle et allures ou de travail. Deux concours d'utilisation ont été organisés à Genech et un troisième à Samer (en remplacement de celui de Coyecques). D'autres manifestations et salons ont également pu se maintenir permettant de valoriser l'utilisation et l'élevage du cheval Trait du Nord"



Les 24 et 25 juillet, le concours d'utilisation « **D'un Seul Trait** » fut organisé dans la Meuse (55). Trois chevaux et leurs meneurs ont participé à ce challenge regroupant une épreuve de labour, de maniabilité urbaine, de traction et de débardage. C'est **TIRAN DU HERON** (par Kir Royal du Héron et Paquerette du Moulin, par Bart van Veldzich) et Christian BRECHIGNAC qui se sont emparés de la 1^{ère} place au classement général avec une belle 1^{ère} place en débardage et une 3^{ème} place en traction. **DRAGE DE LA**

DOUANE (par Daan van de Beekseweg et Sottise de la Douane, par Kir Royal du Héron) et Bernard BAZELIS terminent 3^{ème} du classement général et remportent l'épreuve de traction. Enfin, **BROME DE LECELLES** (par Kir Royal du Héron et Pacôme de Lecelles, par Jorky d'Erquennes) et Benoit TOPART ont obtenu une belle 3^{ème} place en maniabilité urbaine. Une belle promotion hors région pour le Trait du Nord !

Le Sommet de l'Élevage à Cournon d'Auvergne a pu se maintenir se déroulant du 5 au 8 octobre. Nous avons pu compter sur la présence de Benoit CHOMEL et son cheval **BRIAND DE LECELLES** (par Cederic van de Azalea et Rosie de Lecelles, par Castro van de Zandweg) pour représenter la race.



Mélanie CORBIER et Jonathan CAPRON ont pu présenter cette année leurs chevaux à **Equitalyon** pour de nombreuses animations et présentations de race.

Le **concours d'Allennes-les-Marais** a pu être maintenu avec le soutien de la commune et du Département du Nord. Au total, 31 inscriptions ont pu être comptabilisées, réparties sur le concours d'élevage le matin et le concours d'utilisation l'après-midi. Le défilé en ville a également pu être maintenu et fut un véritable succès !

Plusieurs **concours d'attelage SHF** se sont déroulés en cours de saison, avec une **Finale Nationale SHF** organisée à Compiègne en septembre. Mélanie CORBIER et Jonathan CAPRON ont représenté la race lors de cette finale, avec notamment **IGOR DU DON** (par Peron van Dedem et Valentine du Don, par Grim van de Lindehoef) qui termine à la 4^{ème} place de sa catégorie et obtient la mention « Excellent » !



LE 108ÈME CONCOURS NATIONAL DES FEMELLES À CAMBRAI : UN RETOUR AUX TRADITIONS !

Championne des pouliches :

JUJU DE TAISNIERES (par Atos Valaudiere et Aubane de St Aubin, par Samos de Lecelles), née chez ses propriétaires Romuald et sa fille Chloé VERLOO à Taisnières en Thiérache (59). A 2 ans, elle est nommée Championne des pouliches !



Championne des Juments :

HADRIANA DU BOIS HURE (par Silver d'Oosthove et Atena du Bois Huré, par Darko Van de Zaidijk) appartenant à Jean-François DUPUICH à Rely (62) et née chez Guy LENNE à Boisjean (62) en 2017. Déjà Championne des pouliches en 2020, elle est cette année élue grande Championne des juments !



Rappel de Championnat :

COURTOISE DE LECELLES (par Cognac Van't Goed Ter Meersch et Iroquoise de Lecelles, par Coquin) née et appartenant à sa propriétaire Geneviève VANGENEBERG à Lecelles (59) remporte à nouveau le rappel de championnat !



Cette année fut marquée par le retour aux traditions avec un magnifique défilé sur la Place Aristide Briand de Cambrai. Juments d'élevage, chevaux présentés au cordeau, attelés ou encore montés, le public a été conquis !

LOCALISATION DES ÉTALONS TRAIT DU NORD EFFECTUANT LA MONTE EN 2022

FLANDRE

BELGIQUE

Bruxelles

WALLONIE

■ Étalon privé
2 Nombre d'étalons



AUTRES LOCALISATIONS DES ÉTALONS TRAIT DU NORD

Arrens-Marsous (Hautes Pyrénées) 1
 Barcelona (Espagne) 1
 Catenay (Seine-Maritime) 1
 Diepenheim (Pays-Bas) 1

AISNE

FRANCE



25 km

Source: Centre Régional de Ressources Génétiques cartographie : D2DPE / IGAS - SL-Février 2022

Il existe deux étalons Trait du Nord qui ont été collectés et sont disponibles pour l'insémination artificielle avec de la sémenne congelée, veuillez contacter le Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord au 06 48 97 45 05 pour tout achat de dose.

LES 24 ÉTALONS APPROUVÉS POUR 2022

* Facteur de Trait du Nord

NOM	PROPRIÉTAIRE	VILLE	PAGE
ARTHUR VAN WOOLDKINK*	CONTESSE CYRIL	ST AUBIN (59)	12
BLACK DE L'HOGNEAU*	MOLARD Nicolas	CATTENAY (76)	13
BRIN D'OR VAN HET HERMESHOFF*	MORTELECQUE Ludovik	CARNIN (59)	14
CARL DE BAUDE*	VANVOOREN Valéry	BERLAIMONT (59)	15
CESAR DE LA VALAUDIER	PRUVOST Pierre	AUCHY LES HESDIN (62)	16
DAAN VAN DE BEEKSEWEG*	Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord	GENECH (59)	17
DARKO DU MAJOR*	DAVID Damien	VILLENEUVE D'ASCQ (59)	18
EMIR DU MARAIS	TOPART Carole	SAUDEMONT (62)	19
EROS DES CUEILLIS*	SEGURA SAIZ Jaume	SANT CUGAT DEL VALLES (ES)	20
FILOU VANT RIETENHOF*	LACOSTE Andre	ARRENS MARSOUS (65)	21
FREEMAN DE BAUDE*	VANVOOREN Valéry	BERLAIMONT (59)	22
HARDI VAN DE RONEWIJK*	HOUVENAGEL Jean-Sébastien	FLETRE (59)	23
HERCUL DE POSANGES*	MORTELECQUE Ludovik	CARNIN (59)	24
HUIJB VAN DE ZANDWEG*	LARIDANS Marcel	COYECQUES (62)	25
INDIEN DU MALPAIX*	VANGENEBERG Patrick	LECELLES (59)	26
ISKO DE GALLERAND*	VANVOOREN Valéry	BERLAIMONT (59)	27
JAZZ DE POISOT*	VANVOOREN Valéry	BERLAIMONT (59)	28
JIM DE DOUMLERS	CONTESSE Cyril	ST AUBIN (59)	29
JUPITER DE L'OSTREVENT	SAINTOBERT François-Xavier et SEULIN Mathieu	MASTAING (59)	30
LOUIS VAN DE BLYCKEHEERD*	MORTELECQUE Ludovik	CARNIN (59)	31
MALAGA DE LA BONNE ROUTE*	HOUVENAGEL Jean-Sébastien	FLETRE (59)	32
NECTAR VAN DE PARELHOEVE*	DE JAEGER Damien	LA BOUVERIE (BE)	33
RONNY KING VAN DE PAARDEHOEVE*	Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord	GENECH (59)	34
VINO VAN DE PAARDEHOEVE*	TEERLINGCK Jens	DIEPENHEIM (NL)	35



Pour chaque étalon, vous trouverez la note obtenue lors de son approbation, définitive pour les étalons âgés d'au moins 5 ans, ainsi que l'année d'obtention de cette note. Pour les étalons approuvés avant 2012, la note a été attribuée sur base de l'ancienne grille qui totalisait un résultat sur 30 points.

ARTHUR VAN WOOLDINK

N° STUDBOOK 2012 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : MANDERS Th., De Rips (NL)

PROPRIÉTAIRE : CONTESSE Cyril

1 Le Trou au Sable

59440 SAINT AUBIN

Tél : 07 65 75 56 09

NOTE D'APPROBATION 37

ANNÉE D'OBTENTION 2021



ANNÉE DE NAISSANCE 2009 | TAILLE 1,71 M | ROBE Rouan

TUUR VAN HANSEVELDE	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF	JIM VAN NIESENHOF	JIM VAN DEN OUDENBOS
		BABET VAN STUYVENBERG	VERA VAN NIESENHOF
	CARO	BUFFALO VAN 'T ZWALUWNEST	CONSTAND VAN ST MARTENS
		ISaura D'EXAERDE	MIRANDA VAN 'T KRAAYENHOF
KELLY VAN WOOLDINK	STAR VAN 'T BLOEMENHOF	BLOC VAN OOMBERGEN	CONSTAND VAN ST MARTENS
		OLGA DE PONTAILLES	LIES VAN DE LEEMPUT
	AMANDA VAN WOOLDINK	JUNIOR VAN DE LANSHOEVE	BRUNO VAN 'T SPARENHOF
		CHARLOTTE VAN WOOLDINK	JENNY VAN 'T BERREKENSCHOF
			SOUVENIR VAN BOEKEL
			YORKAISE VAN HAZELBEEK
		BARNUM III VAN 'T GEUSHOF	
		ESPERANCE DELMOTTE	
		JUNIOR VAN 'T HOOGHOF	
		REGINA VAN MARKNESSE	
		GAMIN VAN DE HOOL	
		CHARLOTTE VAN HET ACHTERBOS	

BLACK DE L'HOGNEAU

N° STUDBOOK 1966 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : JUTTOWIRLE Philippe, THIVENCELLE (59)

PROPRIÉTAIRE : MOLARD Nicolas

90 rue des Châtaigniers

76116 CATENAY

Tél : 06 76 43 44 85

NOTE D'APPROBATION 37

ANNÉE D'OBTENTION 2020

CHAMPION 2020



ANNÉE DE NAISSANCE 2016 | TAILLE 1,71 M | ROBE Noir

UNIQUE VAN HET HERMESHOFF	ULTIMO	UDO VAN BRANDEVOORT	JUNIOR VAN HET HOOGHOF
		MARSCHA UIT DE GAARHOEK	VERA VAN POPKENSBURG
	HANNE VAN HET HERMESHOFF	CALYPSO VAN 'T HOF TER BREMPT	HARM VAN DE OUDERIJNSTRAAT
		OLGA VAN HET HERMESHOFF	ZINA VAN WAARDE
LILOU DE L'HOSNEAU	COGNAC VAN'T GOED TER MEERSCH	PIM VAN DE PIJP	ENSOR D'ELEWIJT
		KIM VAN'T BLOEMENDAL	HELLEN D'ELEWIJTÀ
	LADY	JEROEN VAN DE MOLENBERGHOEVE	PRINS VAN 'T BLOEMENDAL
		SARA VAN HET DORPSHOF	BLANCHE VAN HET HERMESHOFF
			JIM VAN DEN OUDENBOS
			URSULA VAN DE PIJP
		DORUS D'OPBRACKEL	
		SONJA VAN DE KOEKOEK	
		ESPOIR DE JOLLAIN	
		CAROLIE VAN DE PEELRIJT	

BRIN D'OR VAN HET HERMESHOF

N° STUDBOOK 1986 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : HENCKENS-GEUSENS Nico, MAASEIK (BE)

PROPRIÉTAIRE : MORTELECQUE Ludovik

7BIS rue de Camphin

59112 CARNIN

Tél : 06 23 90 56 71

NOTE D'APPROBATION 41

ANNÉE D'OBTENTION 2021

CHAMPION 2021



ANNÉE DE NAISSANCE 2017 | TAILLE 1,78 M | ROBE Alezan

BRAM VAN DE RUITING	BARON VAN'T ZEEGAT	DORUS VAN'T DRIESVELD	KARLO VAN DE VIERSTRAAT
			GWENDOLINE
		OLGA VAN DE VOSBERGENHEIDE	ESPOIR DE JOLLAIN
	MIRA VAN DE RUITING	ULTIMO	UDO VAN BRANDEVOORT
			MASCHA UIT DE GAARHOEK
		IRMA VAN'T VERNHOUT	DORIS VAN DE CAPRETON
VIYENNA VAN HET HERMESHOF	XERON VAN HET HERMESHOF	CASTRO VAN DE ZANDWEG	UDO VAN DEN HOUWENBERG
			MIRA DE TERFOSSE
	HANNE VAN HET HERMESHOF		CALYPSO VAN'T HOF TER BREMPT
			OLGA VAN HET HERMESHOF
	JULIE D'ELEWIJT	UDO VAN DEN HOUWENBERG	UDO VAN BRANDEVOORT
			SANDRA VAN DEN HOUWENBERG
	SANDRA D'ELEWIJT	QUICK D'ELEWIJT	
		SANDY D'ELEWIJT	

CARL DE BAUDE

N° STUDBOOK 1952 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : MASSON Françoise à VITTEAUX (21)

PROPRIÉTAIRE : VANVOOREN Valery

52 rue de la Grande Carrière

59145 BERLAIMONT

Tél : 03 27 62 74 80 - 06 24 40 18 44

NOTE D'APPROBATION 35

ANNÉE D'OBTENTION 2016

CHAMPION 2019



ANNÉE DE NAISSANCE 2012 | TAILLE 1,75 M | ROBE Rouan

ARNO VAN DE HEIRHOEVE	POL VAN HANSEVELDE	JIM VAN NIESENHOF	JIM VAN DEN OUDENBOS
			VERA VAN NIESENHOF
	ROZALIE VAN HOOGBEEMD	CARO	BUFFALO VAN'T ZWALUWNEST
			ISAURA D'EXAERDE
SERVANE DE BAUDE	NAPOLEON DE POSANGE ou MIK VAN DE KAPELHOEVE	LARS VAN DE SMIDSE	ARUAL VAN HOEVE DE EIK
			DINA VAN HET ZWALUWNEST
	IDOLE	JULIA VAN HOOGBEEMD	ANDRE VAN DE MEERKOET
			ANGELIEK VAN DE PEELSTRAAT
		DONALD	CARLO VAN BEUKENHOF
		RITA	VENUS
		BUFFALO DE RANCOURT	
		LOUVE	

CÉSAR DE LA VALAUDIER

N° STUDBOOK 1938 C

NAISSEUR : DEMEURE Claude à ST RÉMY DU NORD (59)
PROPRIÉTAIRE : PRUVOST Pierre
 27 rue de Montigny
 62770 AUCHY LES HESDIN
 Tél : 06 70 32 88 55

A PARTICIPÉ AUX CONCOURS
D'UTILISATION

NOTE D'APPROBATION 38 | ANNÉE D'OBTENTION 2016 | CHAMPION 2016



ANNÉE DE NAISSANCE 2012 | TAILLE 1,79 M | ROBE Gris Fer

SECRET	BARON DE LA FONTAINE	FISTON DU SEIGNEUR	BOUDHA	
		BERTIL DE LA FONTAINE	ANEMONE DU SEIGNEUR	
			HERCULE DU TOUQUET	VAINQUEUR DE MAI
	NESS DE LATAULE	CHIPIE LAIGNY	COQUIN	PEGGY VAN'T HOF
			CARLA TOUQUET	TITANIC
		URSULA		
REGINE VALAUDIERE	BLOC VAN DE WAAIENBERG	JIM VAN NIESENHOF	JIM VAN DEN OUDENBOS	
		VERA VAN NIESENHOF		
	TOSCA VAN DE WAAIENBERG	HARDI		
	VANILLE	SOUVENIR VAN BOEKEL	IDEAL DE WASSENHOVE	
		DALIDA VAN'T FRUITHOF	POLLY VAN STUIVENBERG	
			CARLO VAN ELVERSELE	
REBECCA VAN NIEUWENHOVE				

DAAN VAN DE BEEKSEWEG

N° STUDBOOK 1872 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : W.G.J. Vos en Zn, AT WEHL (Gld.)
PROPRIÉTAIRE : SYNDICAT D'ÉLEVAGE
 DU CHEVAL TRAIT DU NORD
 59242 GENECH
 Tél : 06 48 97 43 05

DISPONIBLE UNIQUEMENT EN
INSÉMINATION CONGELÉE

NOTE D'APPROBATION 24,5 | ANNÉE D'OBTENTION 2010 | CHAMPION 2012



ANNÉE DE NAISSANCE 2006 | TAILLE 1,75 M | ROBE Rouan

SIDONIUS VAN'T ZAND	IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG	UDO VAN BRANDEVOORT
		ERICA VAN DE KLAVERHOEVE	SANDRA VAN DEN HOUWENBERG
	ELVIRA VAN HET KRUISSEWEGJE	GUIDE VAN ARCHEM	MARCO VAN DE NOORWEGSEKAAI
		VERA VAN DE RINKEPAS	HELMA VAN DE HEIHOEF
SABINE VAN DE LINGE	NICO UIT DE BREDEWEG	EMIR VAN WAARDZICHT	GUIDO VAN STAPPERSHOF
		DESIREE UIT DE BREDEWEG	GERDIEN VAN ARCHEM
	SANDRA VAN HOEVE LAGEREIJT	JUNIOR VAN DE LANDSHOEVE	UDO VAN DEN HOUWENBERG
		FRANCIEN VAN STRATEN	PIA VAN'T LOEVER
			GAMIN VAN BEGIJNENHOF
			CHANTAL UIT DE BREDEWEG
JUNIOR VAN'T HOOGHOF			
REGINA VAN MARKNESSE			
IDEAL DE WASSENHOVE			
FRANSIEN VAN HET LIJNT			

DARKO DU MAJOR

N° STUDBOOK 1992 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : BORREMANS Louis-Philippe, HORRUES (BE)
PROPRIÉTAIRE : DAVID Damien
 143 rue Colbert
 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
 Tél : 06 07 08 91 46

A PARTICIPÉ AUX CONCOURS
D'UTILISATION

NOTE D'APPROBATION 37+1

ANNÉE D'OBTENTION 2022



ANNÉE DE NAISSANCE 2017 | TAILLE 1,82 M | ROBE Bai

BOURVIL VAN'T NEERHOF	DORUS VAN DE MOLENHOEVE	ZEUS VAN RUPELMONDE	IGOR VAN GAASBEEK
			CHARLOTTE VAN RUPELMONDE
		PETRA VAN DE MOLENHOEVE	STAR VAN'T BLOEMENHOF
	BOERKA VAN'T NEERHOF	PRINCE VAN'T HAMONT	PICASSO D'ELEWIJT
			BIANCA VAN HET VILLEKES
		VERA VAN DE KOEKELDRIES	CLAIRON VAN'T GROOTHOF
DIANA DE HUROGNE	MAJOR DU MALPAIX	FISTON DU SEIGNEUR	BOUDHA
			ANEMONE DU SEIGNEUR
		ETOILE DU MALPAIX	ANTOON VAN DE SCHEEPSTAL
	TEMPETE DU MALPAIX	FISTON DU SEIGNEUR	EUREKA DU BRAHIM
			BOUDHA
		FERMIERE DU MALPAIX	ANEMONE DU SEIGNEUR
		ANTOON VAN DE SCHEEPSTAL	
		EUREKA DU BRAHIM	

EMIR DU MARAIS

N° STUDBOOK 1958 C

NAISSEUR : LELIEVRE Gilles à MOULLE (62)
PROPRIÉTAIRE : TOPART Carole
 4, rue du Pont
 62860 SAUDEMONT
 Tél : 06 68 60 32 00

DISPONIBLE EN
INSÉMINATION CONGELÉE

NOTE D'APPROBATION 36

ANNÉE D'OBTENTION 2018



ANNÉE DE NAISSANCE 2014 | TAILLE 1,74 M | ROBE Bai

VERTIGE DU SANTERRE	OSCAR DU CHATEAU	HARDI	BRUNO VAN DE MERODEDREEF
		BETSY	AGRICOLE VAN'T ZOUTE
	NINA VAN HALWEG	IGOR VAN GAASBEEK	RADONIS
		MIE VAN HALFWEG	QUETEUSE
ULVINA	FARAO VAN DE HEIKANT		SULTAN VAN WOOLDINK
			BELLEDAME VAN GAASBEEK
	NOISETTE 146	MARCO VAN DE HEIRHOEVE	HARDI
		FABELLA D'OPBRAKEL	HELGA VAN DEN HAGELEBERG
		COQUIN	BARRON VAN OP DEN DIJK
		DUCHESSE	DONA D'OPBRAKEL
		JUNIOR VAN DE LANDSHOEVE	
		VERA VAN DE LINDEHOEF	
		NESTOR	
		SARAH DE METEREN	

ÉROS DES CUEILLIS

N° STUDBOOK 1962 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : GUYOLLOT Romaric à SAINTS EN PUISAYE (89)
PROPRIÉTAIRE : ECHEVARRIA Alejandro et SEGURA SAIZ Jaume, Mariné 2, 08172 SANT CUGAT DEL VALLES, BARCELONA (Espagne)

NOTE D'APPROBATION 36

ANNÉE D'OBTENTION 2018



ANNÉE DE NAISSANCE 2014 | TAILLE 1,78 M | ROBE Aubère

VINO VAN DE PAARDEHOEVE	IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG	UDO VAN BRANDEVOORT
			SANDRA VAN DEN HOUWENBERG
		ERICA VAN DE KLAVERHOEVE	MARCO VAN DE NOORWEEGSEKAAI
	SARA VAN DE BOUWHOEVE		HELMA VAN DE HEIHOEF
		ISIDORE VAN DEN HAGELBERG	GOLIATH
		LIEN VAN TERSAET	NICOLE VAN REIGERSBOSCH
PRALINE 56	EMIR D'OOSTHOF	VAN GOGH	UDO VAN BRANDEVOORT
			KORA VAN BUCHTEN
		VENUS D'OOSTHOF	PRINCE VAN EENDENHOF
	UKRAINE	KASSEL	SARAH DE LEFFINGE
			POLISSON DE PASQUIER
		QUINBY	MINA
		LOTHUS DE LA PIENNES	
		JOYEUSE	

FILOU VAN'T RIETENHOF

N° STUDBOOK 1998 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VAN RIET Kamiel en Dominique, LONDERZEEL (BE)
PROPRIÉTAIRE : LACOSTE André
 9 rue d'Aoussious
 65400 ARRENS MARSOUS
 Tél : 05 62 97 14 40 - 06 71 23 36 63

NOTE D'APPROBATION 42

ANNÉE D'OBTENTION 2021



ANNÉE DE NAISSANCE 2017 | TAILLE 1,71 M | ROBE Gris Fer

GAMIN VAN DE LINDEHOEF	FLORIAN VAN'T RIETENHOF	ENSOR D'ELEWIJT	RIVAAL VAN BOEKEL
			SANDRA D'ELEWIJT
		ASTER VAN DEN OUDENBOS	STAR VAN'T BLOEMENHOF
	CAROLIEN VAN DE LINDEHOEF		TULP VAN'T CLEIHOEF
		JIM VAN DEN OUDENBOS	BLOC VAN OOMBERGEN
		ANJA VAN DE LINDEHOEF	TULP VAN'T CLEIHOEF
JUDY VAN'T RIETENHOF	TIJN VAN DE Vliegert		UDO VAN DEN HOUWENBERG
		FLORIAN VAN'T RIETENHOF	IRMA VAN DE LINDEHOEF
		LISSAN VAN DE Vliegert	ENSOR D'ELEWIJT
	JUSTINE VAN'T RIETENHOF		ASTER VAN DEN OUDENBOS
		BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG
		LOTTE VAN'T RIETENHOF	KRISTEL VAN HOOGDONK
		JIM VAN NIESENHOF	
		BABET VAN STUYVENBERG	
		KADET D'ELEWIJT	
		ASTER VAN DEN OUDENBOS	

FREEMAN DE BAUDE

N° STUDBOOK 1964 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : MASSON Françoise à VITTEAUX (21)

PROPRIÉTAIRE : VANVOOREN Valery

52 rue de la Grande Carrière

59145 BERLAIMONT

Tél : 03 27 62 74 80 - 06 24 40 18 44

NOTE D'APPROBATION 38

ANNÉE D'OBTENTION 2019



ANNÉE DE NAISSANCE 2015 | TAILLE 1,76 M | ROBE Bai

PICSOU DU VAL	KIWI DU CHEVAL BLANC	FAVORI DU PARADIS	UDO VAN DEN HOUWENBERG
		FATNACHEVALBLAN	SASKIA VAN DE GEMONDSEWEG
	GOZO DU VAL	ACTEUR PIENNES	NESTOR
		UNE DU VAL	REVEUSE DU BOIS
APACHE DE BAUDE	ZJEEN VAN'T COSTERSHOF	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF	PACHA DE LA SEILLE
		ERIKA VAN DE NOORDVAART	REUNIE DE LA PIENNES
		NAPOLEON DE POSANGE ou MIK VAN DE KAPELHOEVE	NAPOLEON DE CHAUSSEE
	SERVANE DE BAUDE	IDOLE	QUADRILLE
			JIM VAN NIESENHOF
			BABET VAN STUYVENBERG
		BRUNO VAN OP DEN DIJK	
		FANNY	
		DONALD	
		RITA	

HARDI VAN DE RONEWIJK

N° STUDBOOK 1994 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : Jan WITTEVRONGEL à Houthulst (BE)

PROPRIÉTAIRE : HOUVENAGEL Jean Sébastien

2065 route du Mont des Cats

59276 FLETRE

Tél : 06 70 56 06 77

NOTE D'APPROBATION 40

ANNÉE D'OBTENTION 2021



ANNÉE DE NAISSANCE 2017 | TAILLE 1,75 M | ROBE Gris Fer

GAMIN VAN DE LINDEHOEF	FLORIAN VAN'T RIETENHOF	ENSOR D'ELEWIJT	RIVAAL VAN BOEKEL
		ASTER VAN DEN OUDENBOS	SANDRA D'ELEWIJT
	CAROLIEN VAN DE LINDEHOEF	JIM VAN DEN OUDENBOS	STAR VAN'T BLOEMENHOF
		ANJA VAN DE LINDEHOEF	TULP VAN'T CLEIHOEF
DONNA VAN DE RONEWIJK	MAXX VAN DEN EGELENBERG	JIM VAN DEN OUDENBOS	BLOC VAN OOMBERGEN
		JESSICA VAN'T ZWAANHOF	TULP VAN'T CLEIHOEF
		MARIUS D'ELEWIJT	UDO VAN DEN HOUWENBERG
	LISELOTTE VAN DE KAAI	INGRID VAN'T ZWALUWNEST	IRMA VAN DE LINDEHOEF
			JIM VAN DEN OUDENBOS
			VERA VAN NIESENHOF
		UDO VAN DEN HOUWENBERG	
		JESSY VAN HET ZWAANHOF	
		ENSOR D'ELEWIJT	
		GLORIA D'ELEWIJT	
		DUVEL VAN CONINXDONCK	
		FANY VAN'T ERTBUURHOF	

HERCUL DE POSANGES

N° STUDBOOK 1984 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : Gaec DUPAQUIER - POSANGES (21)
PROPRIÉTAIRE : MORTELECQUE Ludovik
 7bis rue de Camphin
 59112 CARNIN
 Tél : 06 23 90 56 71

NOTE D'APPROBATION 38

ANNÉE D'OBTENTION 2021



ANNÉE DE NAISSANCE 2017 | TAILLE 1,76 M | ROBE Bai brun

DECAN DE POSANGES	BANDIT DE FLEURS EN CHAMP	FISTON DU SEIGNEUR	BOUDHA	
		PIVOINE 86	ANEMONE DU SEIGNEUR	
			MIEKEN VAN'T LANGHOF	JIM VAN NIESENHOF
	MIK VAN DE KAPELHOEVE		PETRA VAN HALFWEG	
	ESTER VAN MELDERT	KELLY DE CHAMPLON	STAR VAN'T BLOEMENHOF	MYRTHE VAN DE VLIERSTEEG
		GUUS VAN BERKELDAL	SUNNY VAN'T BLOEMENHOF	FANGIO
CATO VAN BERKELDAL			UNE DE MAI	
STIEN VAN STERNHOVEN	ESTER VAN MELDERT	HARDI	DORUS D'OPBRAKEL	
		KATJA VAN BIJGAARDEN	OLGA DE PONTAILLES	
	BRUNO VAN DE MERODEDREEF			
	AGRICOLE VAN'T ZOUTE			
	IDEALISTE D'OPBRAKEL			
ELA VAN BIJGAARDEN				

HUIB VAN DE ZANDWEG

N° STUDBOOK 1940 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : KOOLS H. en Zn, RIEL (NL)
PROPRIÉTAIRE : LARIDANS Marcel
 15 rue principale
 62560 COYECQUES
 Tél : 03 21 95 54 11

NOTE D'APPROBATION 38

ANNÉE D'OBTENTION 2016

CHAMPION 2017



ANNÉE DE NAISSANCE 2012 | TAILLE 1,81 M | ROBE Rouan

IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG	UDO VAN BRANDEVOORT	JUNIOR VAN'T HOOGHOF	
		SANDRA VAN DEN HOUWENBERG	VERA VAN POPKENSBURG	
	ERICA VAN DE KLAVERHOEVE	MARCO VAN DE NOORWEEGSEKAAI	GUIDO VAN BRANDEVOORT	
		HELMA VAN DE HEIHOEF	LINDA DE ST PIERRE	
SYLVA VAN DE ZANDWEG	MELLE VAN HOEVE DE EIK	STAR VAN DE SMIDSE	IDEAL VAN GROTENBERGE	
		NORMA VAN ETTELGEM	OLGA VI VAN'T OOIEVAARSNEST	
	ELVERA VAN DE ZANDWEG	TONIC VAN'T BLOEMENHOF	COSTAUD VAN DE RANOHOEVE	
		VERA VAN DEN AMER	ANITA VAN HOODONK	
			STAR VAN'T BLOEMENHOF	BERNADIEN VAN DE SMIDSE
			ARCO VAN DE SCHALJKSEHOEK	
MINA VAN ETTELGEM				
DORUS D'OPBRAKEL				
OLGA DE PONTAILLES				
OTTO VAN 'T EENDENHOF				
IDA VAN DE EENSELAAR				

INDIEN DU MALPAIX

N° STUDBOOK 1990 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VERGOTE André, HENNUYERES (BE)
PROPRIÉTAIRE : VANGENEBOURG Patrick
 186 rue des Bauduins
 59226 LECELLES
 Tél : 06 71 72 78 86

NOTE D'APPROBATION 39

ANNÉE D'OBTENTION 2021



ANNÉE DE NAISSANCE 2017 | TAILLE 1,78 M | ROBE Alezan

BOURVIL VAN'T NEERHOF	DORUS VAN DE MOLENHOEVE	ZEUS VAN RUPELMONDE	IGOR VAN GAASBEEK
		PETRA VAN DE MOLENHOEVE	CHARLOTTE VAN RUPELMONDE
	BOERKA VAN'T NEERHOF	PRINCE VAN'T HAMONT	STAR VAN'T BLOEMENHOF
		VERA VAN DE KOEKELDRIES	ANNE VAN DE MOLENHOEVE
		JIM VAN NIESENHOF	PICASSO D'ELEWIJT
		CALINE VAN'T ROETAART	BIANCA VAN HET VILLEKES
ZAMIRA DU MALPAIX	JUMBO UIT DE GAVERS	CLAIRON VAN'T GROOTHOF	KLARON VAN'T GROOTHOF
		VERA VAN DE KOEKELDRIES	KRISTEL TER GROENENDAL
	LILAS DU MALPAIX	ETOILE DU MALPAIX	JIM VAN DEN OUDENBOS
		EXPO VAN DE NOORWEEGSEKAAI	VERA VAN NIESENHOF
		ETOILE DU MALPAIX	STAR VAN'T BLOEMENHOF
		ANTOON VAN DE SCHEEPSTAL	HARDI VAN DE ROOKER
		EUREKA DU BRAHIM	DORA VAN DE NOORWEEGSEKAAI

ISKO DE GALLERAND

N° STUDBOOK 2002 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : BONNABE Rémy, LA CHAPELLE SOUS UCHON (71)
PROPRIÉTAIRE : VANVOOREN Valery
 52 rue de la Grande Carrière
 59145 BERLAIMONT
 Tél : 03 27 62 74 80 - 06 24 40 18 44

NOTE D'APPROBATION 37

ANNÉE D'OBTENTION 2021



ANNÉE DE NAISSANCE 2018 | TAILLE 1,74 M | ROBE Rouan

DYLAN VAN LUCHTEREN	BONARIUS VAN'T ZAND	STAR VAN'T BROEK	STAR VAN DE SMIDSE
		ANOUK VAN'T ZAND	MARIONNE VAN DE HOFFMEIJERWEG
	AGRI-ANNE VAN LUCHTEREN	LARS VAN DE SMIDSE	IWAN VAN AARDENHOF
		AGRILEENE VAN DE HEIRHOEVE	ELVIRA VAN HET KRUISSEWEGJE
ROMANE DE GALLERAND	MABROUK 5	DUC D'HARGI	ARUAL VAN HOEVE DE EIK
		IDA	DINA VAN HET ZWALUWNEST
	MARQUISE 19	ECU	DORUS D'OPBRACKEL
		EVA	AGRICOLE VAN'T ZOUTE
			LOUSTIQUE DE SANEM
		UILE D'HARGI	BARNUM
			REINE DE CHERCHILLY
			QUARTZ
			UNIQUE
			VICTOR
			URANIE

JAZZ DE POISOT

N° STUDBOOK 2016 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : EARL de Poisot à Perrigny-Les-Dijon (21)
PROPRIÉTAIRE : VANVOOREN Valery
 52 rue de la grande carrière
 59145 BERLAIMONT
 Tél. : 03 27 62 74 80 - 06 24 40 18 44

NOTE D'APPROBATION 40

ANNÉE D'OBTENTION 2022



ANNÉE DE NAISSANCE 2019 | TAILLE 1,71 M | ROBE Bai

ARTHUR VAN WOOLDINK	TUUR VAN HANSEVELDE	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF	JIM VAN NIESENHOF
		CARO	BABET VAN STUYVENBERG
			BUFFALO VAN 'T ZWALUWNEST
	KELLY VAN WOOLDINK	STAR VAN 'T BLOEMENHOF	ISAURA D'EXAERDE
		AMANDA VAN WOOLDINK	BLOC VAN OOMBERGEN
			OLGA DE PONTAILLES
BELLE DE POISOT	THOMAS VAN LUCHTEREN	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF	JIM VAN NIESENHOF
		NORA VAN'T CLEIHOF	BABET VAN STUYVENBERG
			AMANDA VAN'T CLEIHOF
	RANI VAN DE BOTERHOEVE	ULTIMO VAN DE AKKER	ULTIMO
		RINA VAN'T BLOEMENHOF	IVON VAN DE AKKER
			BLOC VAN OOMBERGEN
OLGA DE PONTAILLES			

JIM DE DOURLERS

N° STUDBOOK 2010 C

NAISSEUR : CONTESSE Cyril à DOURLERS (59)
PROPRIÉTAIRE : CONTESSE Cyril
 1 Le Trou au Sable
 59440 SAINT AUBIN
 Tél. : 07 65 75 56 09

NOTE D'APPROBATION 39+1

ANNÉE D'OBTENTION 2021



ANNÉE DE NAISSANCE 2019 | TAILLE 1,67 M | ROBE Alezan

EROS DES CUEILLIS	VINO VAN DE PAARDEHOEVE	IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG
		SARA VAN DE BOUWHOEVE	ERICA VAN DE KLAVERHOEVE
			ISIDORE VAN DEN HAGELBERG
	PRALINE 56	EMIR D'OOSTHOF	LIEN VAN TERSAET
		UKRAINE	VAN GOGH
			VENUS D'OOSTHOF
BELLA VAN HET MOLENHOF	IGOR VAN GAASBEEK	SULTAN VAN WOOLDINK	UDO VAN BRANDEVOORT
		BELLEDAME VAN GAASBEEK	CHARLOTTE VAN WOOLDINK
			GUIDO VAN KASTEREN
	MINDY DE MEER	HERMAN VAN TER BOLLE	BADINE DU SEIGNEUR
		GERTIE	COEN VAN DE RIJKSWEGEN
			ELVIRE VAN'T HOF VAN PIEMONT

JUPITER DE LOSTREVENT

N° STUDBOOK 2014 C

NAISSEUR : SEULIN Mathieu à ROEULX (59)
PROPRIÉTAIRE : SAINTOBERT François-Xavier et SEULIN Mathieu
 42 ter rue Henri Durre 59172 MASTAING
 Tél. : 06 66 75 67 04 / 06 38 87 23 95

NOTE D'APPROBATION 35 | ANNÉE D'OBTENTION 2021



ANNÉE DE NAISSANCE 2019 | TAILLE 1,67 M | ROBE Gris fer

CARL DE BAUDE	ARNO VAN DE HEIRHOEVE	POL VAN HANSEVELDE	JIM VAN NIESENHOF
		ROZALIE VAN HOOGBEEMD	CARO
	SERVANE DE BAUDE	NAPOLEON DE POSANGE OU MIK VAN DE KAPELHOEVE	LARS VAN DE SMIDSE
		IDOLE	JULIA VAN HOOGBEEMD
ETOILE DE GOMMEGNIES	BRUTUS VAN KOLHOL	BRAS VAN KOLHOL	EMIR VAN WAARDZICHT
		KELLY VAN DE MIRZAOEVE	DIANA VAN'T BROEK
	RADIEUSE DE LECELLES	CASTRO VAN DE ZANDWEG	ARUAL VAN HOEVE DE EIK
		GRACIEUSE LECEL	NERA VAN HAZELBEEK
			UDO VAN DEN HOUWENBERG
			MIRA DE TERFOSSE
		TAQUIN	
		OH BELLA	

LOUIS VAN DE BLYCKEHEERD

N° STUDBOOK 1980 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VAN HAELEST Fam. O.J.E.R., PHILIPPINE (NL)
PROPRIÉTAIRE : MORTELECQUE Ludovik
 7bis rue de Camphin
 59112 CARNIN
 Tél. : 06 23 90 56 71

NOTE D'APPROBATION 35 | ANNÉE D'OBTENTION 2020



ANNÉE DE NAISSANCE 2016 | TAILLE 1,75 M | ROBE Bai

ROBERT VAN'T CLERCKSHOF	DORIS II VAN DE CAPRETON	DORIS VAN DE CAPRETON	DORIS VAN DE BOLMAN
		IVONNE VAN DE VARSSELRING	CORA VAN'T LEGER
	ELISE VAN DE BOMLOZEPUT	MARIUS D'ELEWIJT	SIMON UIT DE VINKENPEEL
		YOLA VAN TURLYEN	IRENE VAN VLUCHTENBURG
ISABEL VAN'T LAUREIJNEHOF	FRITS VAN'T RIETENHOF	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF	ENSOR D'ELEWIJT
		LIESELOTTE VAN'T RIETENHOF	GLORIA D'ELEWIJT
	HAPPY VAN'T BRUGGEVELD	CANTOR VAN IJZENDOORN	STAR VAN'T BLOEMENHOF
		LAURA VAN'T ROETAART	ANNE VAN WOLVERTEM
			JIM VAN NIESENHOF
			BABET VAN STUYVENBERG
		LEA VAN TERBEKENHOF	

MALAGA DE LA BONNE ROUTE

N° STUDBOOK 2000 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : DENEVE Jean-Luc,
 LOBBES MONT-SAINTE-GENEVIEVE(BE)
PROPRIÉTAIRE : HOUVENAGEL Jean-Sébastien
 2065 route du Mont des Cats
 59276 FLETRE
 Tél : 06 70 56 06 77

NOTE D'APPROBATION 41

ANNÉE D'OBTENTION 2021



ANNÉE DE NAISSANCE 218 | TAILLE 1,67 M | ROBE Noir

JIM VAN'T ROETAART	MATTEO VAN'T RIETENHOF	IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG
		JUSTINE VAN'T RIETENHOF	ERICA VAN DE KLAVERHOEVE
			JUSTINE VAN'T RIETENHOF
	LAURA VAN'T ROETAART	TIJN VAN DE VliegERT	LOTTE VAN'T RIETENHOF
		KOKET VAN'T ROETAART	FLORIAN VAN'T RIETENHOF
			LISSAN VAN DE VliegERT
PRUNELLE DE LA BONNE ROUTE	MELLE VAN HOEVE DE EIK	STAR VAN DE SMIDSE	LEA VAN TERBEKENHOF
		NORMA VAN ETTTELGEM	STAR VAN'T BLOEMENHOF
			BERNADIEN VAN DE SMIDSE
	MIRABELLE		MINA VAN ETTTELGEM

NECTAR VAN DE PARELHOEVE

N° STUDBOOK 1974 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VAN BUGGENHOUT Marnick-Elize-Virgini,
 AAIGEM (BE)
PROPRIÉTAIRE : DE JAEGER Damien - LA BOUVERIE (BE)
 En station : VERLOO Romuald - 44 route de Maroilles
 59550 TAISNIERES-EN-THIERACHE
 Tél : 06 71 07 57 17

NOTE D'APPROBATION 39,5

ANNÉE D'OBTENTION 2021



ANNÉE DE NAISSANCE 2016 | TAILLE 1,84 M | ROBE Bai

MAX VAN SCHERMERSHOEK VAN VLAAMS-BRABANT	MATTEO VAN'T RIETENHOF	IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG
		JUSTINE VAN'T RIETENHOF	ERICA VAN DE KLAVERHOEVE
			JUSTINE VAN'T RIETENHOF
	SARA VAN'T WITVELD	ENSOR D'ELEWIJT	LOTTE VAN'T RIETENHOF
		HERMINE VAN'T WITVELD	RIVAAL VAN BOEKEL
			SANDRA D'ELEWIJT
BIANCA VAN HAZELBEEK	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF	JIM VAN NIESENHOF	CONNY VAN'T CLEIHOF
		BABET VAN STUYVENBERG	JIM VAN DEN OUDENBOS
			STAR VAN'T BLOEMENHOF
	OLIVIA VAN HAZELBEEK	CONSTAND VAN ST MARTENS	
		MIRANDA VAN'T KRAAYENHOF	
		MINA VAN'T LANGHOF	BLOC VAN OOMBERGEN
	OLGA DE PONTAILLES		
	BLOC VAN OOMBERGEN		
	ALMA VAN HET VALKENHOF		

RONNY KING VAN DE PAARDEHOEVE

N° STUDBOOK 1926 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : MOREELS Alain et Eugeen - DUISBURG
 TERVUREN (BE)
PROPRIÉTAIRE : Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord
 Tél : 06 48 97 43 05
 59258 GENECH

DISPONIBLE UNIQUEMENT EN
 INSÉMINATION CONGELÉE

NOTE D'APPROBATION 36,5 | ANNÉE D'OBTENTION 2013 | CHAMPION 2013



ANNÉE DE NAISSANCE 2006 | TAILLE 1,71 M | ROBE Rouan

DRUM VAN DE LANGENDONK	ISIDORE VAN DEN HAGELBERG	GOLIATH	IDEAL VAN GROTENBERGE
			NINA VAN DE MEIBOOM
		NICOLE VAN REIGERSBOSCH	CASTOR VAN INJER
		MIRA VAN DE BUNDERHOEVE	
	CATRIEN VAN DE MARIE- HOEVE	URBAIN VAN DE LINDEHOEF	JUNIOR VAN DE LANSHOEVE
			IRMA VAN DE LINDEHOEF
		LEXA VAN DE HEERSEWEG	ALEX VAN DEN BEERSCHKAMP
			ELLY VAN DE BLAUWHOEF
MANON VAN TERSAET	MARCO VAN DE HEIRHOEVE	HARDI	BRUNO VAN DE MERODEDREEF
			AGRICOLE VAN'T ZOUTE
		HELGA VAN DEN HAGELEBERG	BLOC VAN OOMBERGEN
			FANY VAN'T GOED DER KAAKSMEDE
	SANDRA VAN TERSAET	CARLO VAN ELVERSELE	RIVAAL VAN BOEKEL
			MOUCHE DE LA COULBRIE
		NICOLE VAN TERSAET	AVENIR DE RODE
			GERDA TERSAET

VINO VAN DE PAARDEHOEVE

N° STUDBOOK 1976 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : VLAEMINCK Steven, VOSELARE (BE)
PROPRIÉTAIRE : TEERLINCK Jens,
 Asbreuk M.B.J., 7478 DIEPENHEM (NL),
 Tél. : 0032 494 62 59 50

NOTE D'APPROBATION 38 | ANNÉE D'OBTENTION 2018



ANNÉE DE NAISSANCE 2010 | TAILLE 1,78 M | ROBE Gris fer

IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOEWENBERG	UDO VAN BRANDEVOORT	JUNIOR VAN'T HOOGHOF
			VERA VAN POPKENSBERG
		SANDRA VAN DEN HOEWENBERG	GUIDO VAN BRANDEVOORT
		LINDA DE ST PIERRE	
	ERICA VAN DE KLAVERHOEVE	MARCO VAN DE NOORWEEGSEKAAI	IDEAL VAN GROTENBERGE
			OLGA VI VAN'T OIEVAARSNEST
		HELMA VAN DE HEIHOEF	COSTAUD VAN DE RANHOEVE
			ANITA VAN HOIDONK
SARA VAN DE BOUWHOEVE	ISIDORE VAN DEN HAGELBERG	GOLIATH	IDEAL VAN GROTENBERGE
			NINA VAN DE MEIBOOM
		NICOLE VAN REIGERSBOSCH	CASTOR VAN INJER
			MIRA VAN DE BUNDERHOEVE
	LIEN VAN TERSAET	DORUS D'OPBRAKEL	BLOC VAN OOMBERGEN
			TELMA D'OPBRAKEL
		FARRA VAN TERSAET	ENSOR D'ELEWIJT
			CARRA VAN TERSAET

EXTRAIT DU REGLEMENT DU STUD-BOOK TRAIT DU NORD

RÈGLEMENT APPLIQUÉ AU 1^{ER} JANVIER 2022

ARTICLE 1

Le présent règlement fixe les conditions d'inscription au stud-book du Trait du Nord ainsi que les normes de qualification applicables aux reproducteurs. Il est établi par la commission du stud-book. L'Institut français du cheval et de l'équitation" (IFCE) est chargé de son application.



ARTICLE 2

Le stud-book du Trait du Nord comprend :

- 1) Un répertoire des étalons approuvés pour produire dans la race.
- 2) Un répertoire des juments pouvant produire dans la race.
- 3) Un répertoire des poulains inscrits à la naissance au stud-book de la race.
- 4) Un répertoire des animaux inscrits à titre initial.
- 5) Une liste des naisseurs de chevaux Trait du Nord.

Lors de l'édition périodique du stud-book, n'apparaissent que les reproducteurs ayant eu un produit inscriptible au stud-book dans la période de référence.

ARTICLE 3

Sont seuls admis à porter l'appellation Trait du Nord les animaux inscrits au stud-book du Trait du Nord.

ARTICLE 4

Les inscriptions au stud-book du Trait du Nord se font au titre de l'ascendance ou à titre initial.

ARTICLE 5

INSCRIPTION AU TITRE DE L'ASCENDANCE

1 - Sont inscrits automatiquement à la naissance au titre de l'ascendance les produits nés en France :

- a) issus d'une saillie régulièrement déclarée d'un étalon approuvé ;
- b) ayant été déclarés à l'IFCE dans les 15 jours qui suivent leur naissance ;
- c) Identifié conformément à la réglementation en vigueur ;
- d) ayant reçu un nom dont la première lettre correspond à l'année de naissance, "M" en 2022;
- e) immatriculés et enregistrés au fichier central des équidés qui lui délivre un document d'identification et une carte d'immatriculation ;
- f) dont le père est approuvé pour la production en Trait du Nord suivant les conditions fixées aux articles 10 et 11 du présent règlement ;
- g) dont la mère, âgée d'au moins 3 ans au moment de la saillie est inscrite au stud-book du Trait du Nord.

2 - Sont également inscriptibles les animaux nés à l'étranger :

- a) issus de deux parents autorisés à produire dans le Stud-Book du Trait du Nord,
- b) ayant fait l'objet d'un contrôle de filiation compatible avec les ascendants déclarés, les analyses devant être effectuées par un laboratoire respectant la norme ISAG.

ARTICLE 6

INSCRIPTION À TITRE INITIAL

1 - Animaux pouvant être concernés

Les animaux âgés d'au moins deux ans dont 3 grands-parents sur 4 sont inscrits au stud-book du Trait du Nord et portant la seule appellation "Trait" ou "origine constatée" non inscriptibles au titre de l'ascendance à l'un des stud-books français d'une autre race de trait.

2 - Procédure d'inscription

Le propriétaire doit faire la demande d'inscription au Syndicat d'élevage du cheval de Trait du Nord.

L'animal doit être présenté à la commission nationale d'approbation dans les conditions fixées par elle.

La commission nationale d'approbation se prononce sans appel sur l'inscription à titre initial. Elle transmet le procès-verbal d'inscription au SIRE qui inscrit les animaux au stud-book Trait du Nord. La commission nationale d'approbation inscrit au stud-book du Trait du Nord les animaux qui sont conformes au standard de la race. Les animaux inscrits à titre initial peuvent être marqués (marque au fer) le jour de leur inscription. Il est fait mention de leur inscription au stud-book sur leur document d'identification et auprès du fichier central des équidés.

ARTICLE 7

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

Les reproducteurs inscrits à un stud-book reconnu du cheval Auxois, du Trait Ardennais, du Trait Belge, ou du Trait Néerlandais portant l'appellation "origine étrangère", peuvent être admis au stud-book du Trait du Nord comme facteurs de Trait du Nord après examen de la commission nationale d'approbation et sur proposition de la commission du stud-book.

S'ils sont introduits ou importés en France, le propriétaire doit, avant examen de la commission nationale d'approbation, adresser à l'IFCE un dossier de demande composé selon les modalités définies par l'IFCE conformément à la réglementation en vigueur.

Le dossier devra notamment comprendre le typage ADN de l'animal.

Les étalons stationnés en Belgique ou au Pays-Bas doivent être préalablement approuvés dans leur Stud-book d'origine.

FAIRE REPRODUIRE MON ÉTALON TRAIT DU NORD

POUR FAIRE REPRODUIRE UN ÉTALON TRAIT DU NORD, IL DOIT AVOIR ÉTÉ PRÉALABLEMENT APPROUVÉ LORS DU CONCOURS DES ÉTALONS COURANT OCTOBRE, OU LORS DE LA MARQUE COMPLÉMENTAIRE. IL DOIT ÉGALEMENT AVOIR UN TYPAGE ADN (PRISE DE SANG).

La première demande de cartes de saillie pour un étalon et un mandataire doit être effectuée en amont des saillies de l'étalon et avant le 1er octobre de l'année de monte. Au-delà un tarif majoré (30 €) sera appliqué. Depuis 2020, **les cartes de saillies doivent être gérées sous format internet**, pour tous les équidés. Les demandes de cartes de saillies doivent aussi être réalisées obligatoirement en ligne.

Tarif des demandes de cartes de saillie en ligne : 24€

Attention, certains éleveurs doivent encore réaliser leurs demandes sous format papier :

- Les étalons n'ayant pas eu de cartes de saillies depuis plus de 5 ans
- Les nouveaux étalons

Les déclarations de premier saut (DPS) doivent être réalisées dans les 15 jours suivant la saillie. Au-delà de l'année de monte une majoration systématique sera appliquée pour chaque DPS (10 € pour les chevaux de trait et ânes).

La gestion des cartes de saillies en ligne permet aux éleveurs d'édition à tout moment les documents nécessaires et de gérer leurs déclarations de premiers sauts à tout moment de la journée (accès à votre espace personnalisé SIRE possible tous les jours, H24). Les cartes de saillie sont attribuées directement dans l'espace SIRE.

L'éleveur doit éditer et imprimer (à partir de son espace en ligne) :

- **L'attestation de saillie** pour la remettre à l'éleveur.
- **Le formulaire de déclaration de naissance** est donné au paiement intégral de la saillie à l'éleveur.

Attention : Tant que l'éleveur n'a pas édité et remis à l'éleveur le formulaire de déclaration de naissance, l'éleveur ne peut pas déclarer la naissance de son poulain sur Internet.

Pour plus d'informations sur les démarches et les pièces à fournir

www.ifce.fr rubrique
SIRE & DEMARCHES >
Avant et après la saillie >
Cartes de saillie & suivi sanitaire

Contactez le SIRE :
0811 90 21 31 / info@ifce.fr

IFCE-SIRE
Bureau cartes de saillie-BP3
19231 Arnac Pompadour Cedex



FAIRE NAÎTRE MON POULAIN TRAIT DU NORD



L'éleveur doit déclarer la naissance de son poulain dans les 15 jours et aussi déclarer la mortalité du produit afin qu'il n'apparaisse pas sans origine sur SIRE.

Depuis 2021, fini la déclaration de naissance papier issu d'une saillie déclarée, elle se fera exclusivement sur internet : la gestion de la propriété des poulains sera également 100% dématérialisée.

LE TARIF DU DOCUMENT D'IDENTIFICATION EST DE 15€ à l'ordre de l'IFCE est à envoyer à :
Institut Français du Cheval et de l'Équitation
SIRE - Service des naissances - BP 3 - 19231 ARNAC POMPADOUR cedex

L'éleveur recevra les documents d'identification par courrier. La carte d'immatriculation sera néanmoins dématérialisée, et devra être gérée sur votre espace en ligne. Pour cela, il est nécessaire d'avoir un espace personnalisé SIRE pour effectuer la démarche (à créer sur le site internet de l'IFCE).

Attention : lors de votre déclaration internet, vérifiez bien que la race cochée pour le produit que vous déclarez est bien « Trait du Nord » !

SIGNALEMENT DU POULAIN ET POSE DE LA PUCE

Ils doivent être effectués avant le sevrage, dans les 8 mois suivant la naissance, et avant le 31 décembre de l'année de naissance.

Lors du passage de l'identificateur, l'éleveur doit se munir du certificat d'origines de la mère du poulain et du certificat de saillie, ou d'une photocopie si l'original a été adressé au SIRE pour déclarer la naissance.

Le document d'identification devra être édité dans les 12 mois qui suivent la naissance du poulain, dans le cas contraire, celui-ci sera automatiquement exclu de la consommation humaine ! Pensez à réaliser vos démarches en temps et en heure !

Attention :

- Remplissez soigneusement votre déclaration de naissance, afin d'éviter des erreurs de dates, de nom ou des oublis de signature, etc...
- Respectez les règles de nominations des poulains : le nom doit obligatoirement commencer par la lettre "M" en 2022 et ne pas dépasser 21 caractères espaces compris.
- Vérifiez bien que le poulain est enregistré comme Trait du Nord à la réception de ses documents ! Gardez toujours une preuve de la déclaration de votre poulain en tant que Trait du Nord pour justifier votre bonne démarche en cas de soucis.

SUIVRE LE DOSSIER DE MON POULAIN

Avant de recevoir les documents d'identification de votre poulain, vous pouvez suivre l'état d'avancement de son dossier sur internet et déceler d'éventuels problèmes (déclaration de naissance effectuée, signalement envoyé au SIRE, paiement validé ou non) :

- Rendez-vous sur le site www.ifce.fr
 - Rubrique "Sire et démarches"
 - Cliquez sur "A la naissance du poulain"
 - Cliquez sur "Suivez le dossier de votre poulain"
 - Indiquez ensuite le numéro SIRE de la mère du poulain
- Et consultez son dossier !

Démarche internet :

www.ifce.fr > SIRE & Démarches > A la naissance du poulain > Déclaration de naissance – cas général > Mes démarches en ligne

REPRODUCTEURS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

CERTAINS REPRODUCTEURS (MÂLES OU FEMELLES) D'ORIGINE ÉTRANGÈRE (PRINCIPALEMENT BELGE ET HOLLANDAISE) PEUVENT ÊTRE APPROUVÉS À PRODUIRE EN TRAIT DU NORD. CES REPRODUCTEURS SONT ALORS APPELÉS « FACTEUR DE TRAIT DU NORD » (APRÈS APPROBATION).

Les éleveurs souhaitant présenter des reproducteurs à l'approbation peuvent le faire :

- **Pour les femelles** : lors du concours national des femelles en juillet (cela n'empêche pas la mise à la reproduction avant l'approbation car pour pouvoir obtenir un poulain « Trait du Nord », il faut que la mère soit approuvée avant la naissance du poulain)
- **Pour les mâles** : lors du concours national des mâles en octobre ou lors de la marque complémentaire en janvier-février.

Le tarif d'approbation est de 100 € par individu, payable en 2 fractions :

- 50 € à régler à l'inscription (obligatoire pour tous les individus)
- 50 € à régler à l'approbation (si l'individu n'est pas approuvé, cette seconde fraction n'est pas à payer)

**ATTENTION !
POUR POUVOIR ÊTRE PRÉSENTÉ À L'APPROBATION,
L'INDIVIDU DOIT ÊTRE ENREGISTRÉ EN FRANCE.**

PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT AU SIRE

Pour enregistrer votre reproducteur étranger (mâle ou femelle) en France (SIRE), vous devez fournir les documents suivants :

- L'original du certificat d'origines et d'inscription au stud-book étranger incluant un signalement graphique.
- La traduction du signalement contenu dans le certificat d'origines
- Un typage ADN qui sera fait le jour de l'approbation. Le coût de l'analyse est de 21 euros. Le chèque est à l'ordre de l'IFCE
- Une attestation sur l'honneur de propriété
- Un chèque de 60 € à l'ordre de l'IFCE pour l'enregistrement au SIRE

Une fois le dossier complet, vous devez l'adresser à :

SIRE - Route de Troche – BP3 - 19 231 ARNAC POMPADOUR

Pour les étalons saillissant sur le territoire français, la procédure de demande de carnet de saillie et la même que pour les étalons Trait du Nord.

CAS DES ÉTALONS BELGES SAILLISSANT EN BELGIQUE

Pour être approuvés dans ce cas, les étalons belges doivent être approuvés à saillir en Belgique. La demande de carnet de saillie se fait également au SIRE mais le carnet de saillie est ensuite envoyé à la Confédération Belge du Cheval. Le propriétaire de l'étalon doit alors adhérer à cette structure pour pouvoir récupérer son carnet de saillie.

**Pour plus de renseignements,
contactez la Confédération Belge du Cheval au 0032 24 78 27 54.**

VOS DÉMARCHES SANITAIRES AVEC LE SIRE

DÉTENTEUR EN RÈGLE = PROTECTION SANITAIRE RENFORCÉE

Depuis 2015, des contrôles sur les obligations du détenteur d'équidés sont mis en place pour une sécurité sanitaire accrue, pensez à vous mettre en règle. Le non-respect de ces obligations sanitaires peut entraîner **des sanctions de 450 à 1 500 €**.

En cas de contrôle le détenteur doit pouvoir présenter :

- les documents d'identification des équidés présents sur le lieu,
- l'attestation de déclaration du lieu de détention,
- un registre d'élevage à jour avec notamment la liste des équidés présents et leurs mouvements.



IDENTIFICATION DES ÉQUIDÉS

Savoir reconnaître un cheval en toutes circonstances est indispensable à la traçabilité sanitaire. Tout équidé présent sur le territoire français (né en France ou importé) doit être identifié avec :

- un transpondeur électronique,
- un document d'identification (passeport) comportant un relevé des marques naturelles du cheval (signalement),
- un numéro SIRE attestant son enregistrement au fichier central.

L'enregistrement dans le fichier central SIRE de l'équidé et de son propriétaire est obligatoire. Il est automatique lors de la première identification du cheval pour les passeports émis par l'IFCE. Dans les autres cas, la démarche doit être faite par le propriétaire ou le détenteur de l'équidé. Tout équidé introduit ou importé doit être enregistré dans les 30 jours suivant son introduction. Il doit être accompagné d'un certificat sanitaire, ou le cas échéant d'un DOCOM, établi dans le pays d'origine préalablement à son importation.

Pour savoir si votre cheval est pucé, s'il a des papiers, s'il est enregistré au SIRE :

Consultez sa fiche dans Infochevaux sur www.ifce.fr. Si votre cheval n'a pas de document d'identification et/ou de transpondeur, contactez un identificateur habilité pour le faire identifier au plus vite.

DÉCLARATION DES LIEUX DE DÉTENTION

Vous devez déclarer les lieux de détention d'équidés dont vous êtes responsable, que vous soyez professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés détenus à titre permanent ou temporaire :

- par internet, dans votre espace SIRE sur www.ifce.fr
- par courrier en complétant et renvoyant au SIRE le formulaire disponible sur internet ou sur demande au **0811 90 21 31** ou par mail à info@ifce.fr.

DÉCLARATION DU VÉTÉRINAIRE SANITAIRE

Si un lieu accueille 3 équidés et +, un vétérinaire sanitaire doit être déclaré à la DD(CS)PP du département de votre lieu de détention. Rapprochez-vous de votre vétérinaire traitant, celui-ci doit être habilité en tant que vétérinaire sanitaire dans ce département. Vous pouvez compléter le formulaire afin de déclarer le vétérinaire sanitaire choisi sur www.ifce.fr.



TENUE DU REGISTRE D'ÉLEVAGE

Tout détenteur doit tenir un registre d'élevage contenant tous les renseignements à jour concernant le lieu de détention et les équidés présents. Celui-ci comporte 5 chapitres permettant de synthétiser les informations essentielles relatives au lieu de détention, au suivi des mouvements des équidés, les soins et l'entretien qui leur sont apportés et de tracer les interventions vétérinaires (médication). Vous trouverez un modèle de registre d'élevage à télécharger sur www.ifce.fr. Un outil de suivi des mouvements en ligne, gratuit et optionnel est disponible dans l'espace SIRE de tout détenteur enregistré.

GESTION DE LA FIN DE VIE

La gestion de la fin de vie d'un cheval doit être anticipée afin que les précautions nécessaires soient prises, notamment d'un point de vue sanitaire.

ELIGIBILITÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE

Conformité du document

Afin de pouvoir être abattu pour la consommation humaine :

- les animaux nés avant 2009 doivent :
 - avoir été identifiés avant le 01/01/2010 ;
 - avoir un feuillet traitement médicamenteux inséré avant le 01/01/2010 ;
 - être pucés.
- les animaux nés après 2009 doivent avoir été identifiés et pucés dans les 12 mois suivant leur naissance.

REEMPLISSAGE DU FEUILLET

En cas d'exclusion définitive, la partie II du feuillet est renseignée par le vétérinaire et/ou le propriétaire.

Les traitements excluant l'équidé pendant 6 mois de la filière viande doivent être consignés par le vétérinaire en partie III du feuillet.

Toute exclusion de la consommation humaine doit être obligatoirement enregistrée dans la base SIRE :

- par le vétérinaire à partir de son espace SIRE sur www.ifce.fr pour une exclusion temporaire ou définitive
- par le détenteur ou propriétaire via l'envoi d'une copie du feuillet traitement médicamenteux au SIRE.

ÉQUARRISSAGE

Une mutualisation des frais d'équarrissage est mise en place par les GDS départementaux des Hauts-de-France ; renseignement auprès des GDS ou du Syndicat.

A la mort de l'équidé, contactez l'équarisseur de votre secteur pour l'enlèvement du cheval :

- par internet : réglez en ligne les frais d'équarrissage de votre équidé, bénéficiez d'un tarif par département mutualisé et négocié par l'ATM et facilitez la traçabilité dans la base SIRE.
- par téléphone : l'équarisseur doit prendre en charge le document d'identification de votre cheval et le retourner au SIRE pour enregistrement de la mort. Si vous souhaitez le récupérer, joignez votre demande et une enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour.
 - Si toutefois les documents de l'équidé n'ont pas été transmis à l'équarisseur, envoyez-les au SIRE pour enregistrement.
 - Si vous êtes propriétaire d'un cheval qui n'a pas été enregistré comme mort, déclarez sa mort auprès du SIRE par internet ou par courrier.

LISTE DES ADHÉRENTS AU SYNDICAT DU CHEVAL TRAIT DU NORD

A

AGACHE	Annie-Claude	19, rue de l'Olizier	59239	THUMERIES	06 82 83 99 92
ARNAULD	Sébastien	Les Landes de Conquessac - Vauchretien	49320	BRISSAC LOIRE AUBANCE	06 68 15 98 34
AUBLIN	François	Ferme de Fontaine au Tertre	59271	VIESLY	07 62 22 94 39
AUBLIN	Augustin	Ferme de Fontaine au Tertre	59271	VIESLY	06 43 07 67 92

B

BAILLY	Georges	8, rue des Vignes	21200	MEURSANGES	06 20 36 34 20
BAR	André	3, rue de la Vallée	02450	FESMY LE SART	03 23 60 07 95
BAREGE	Justine	6, place des Cytises	59121	HAULCHIN	06 66 41 33 09
BAUDUIN	Christina	686, rue de la Rosière	59147	HERRIN	06 09 52 76 28
BAZELIS	Bernard	5, chemin des Millionnaires	62220	CARVIN	06 87 73 94 64
BEFVE	Jean-Marie	20, rue du Pont Censier	59230	ROSULT	06 11 27 24 92
BELLEMONT	Jean-Marc	40, rue Jules Ferry	59111	HORDAIN	03 27 27 06 46
BERNARD	Christophe	45, rue des Bodelez	59440	St AUBIN	07 84 22 82 18
BERSILLON	Julie	1, rue du bois Thomas	02100	OMISSY	06 15 88 58 27
BEUCKELAERE - DULONGCOURTY	Véronique	16, Verduyster-Straete	59380	COUDEKERQUE VILLAGE	06 84 69 65 50

BEZE	Frédéric	38, rue Villars	59213	ST MARTIN SUR ECAILLON	06 09 54 22 50
BEZE	Patrick	4, rue d'Haussy - La Forge	59730	SAINT PYTHON	06 20 69 65 77
BLARY	Romain	109, rue Henri Barbusse	59224	THIANT	06 33 00 05 61
BLOIS	Thibaut	600, rue Gustave Delory	59690	VIEUX-CONDE	06 75 92 47 53
BLONDIAU	Bertrand	261, rue d'en haut	59144	GOMMEGNIES	06 80 34 87 04
BONCIRE	Christophe	Rue du Pont Rouge, 43	B-5630	SENZEILLES - Belgique	0032 495 51 96 86
BOUTILLIER	Jean-Pierre	1, Le Chauffour	59440	FLAUMONT WAUDRECHIES	06 86 33 66 61
BRAEM	Alain	7, rue Princesse	59000	LILLE	06 81 34 09 17
BRECHIGNAC	Christian	45, rue du Paradis	59242	TEMPLEUVE	06 15 47 62 24
BRUNAU	Jean-Michel	1213, rue de la Vacquerie	59246	MONS EN PEVELE	06 81 21 75 30
BRUNNEVAL	Valérie	17, rue de la Briqueterie	59600	MAUBEUGE	06 59 34 58 59
BUDIN	Agnès	9 rue de l'église	60480	SAINTE EUOYE	06 61 48 86 77
BULTEZ	Stéphane	138, avenue Maurice Thorez - Appt 11	59282	DOUCHY LES MINES	06 24 37 20 36
BUNS	Laurent	4, rue des Dames	59181	STEENWERCK	06 72 30 85 47

C

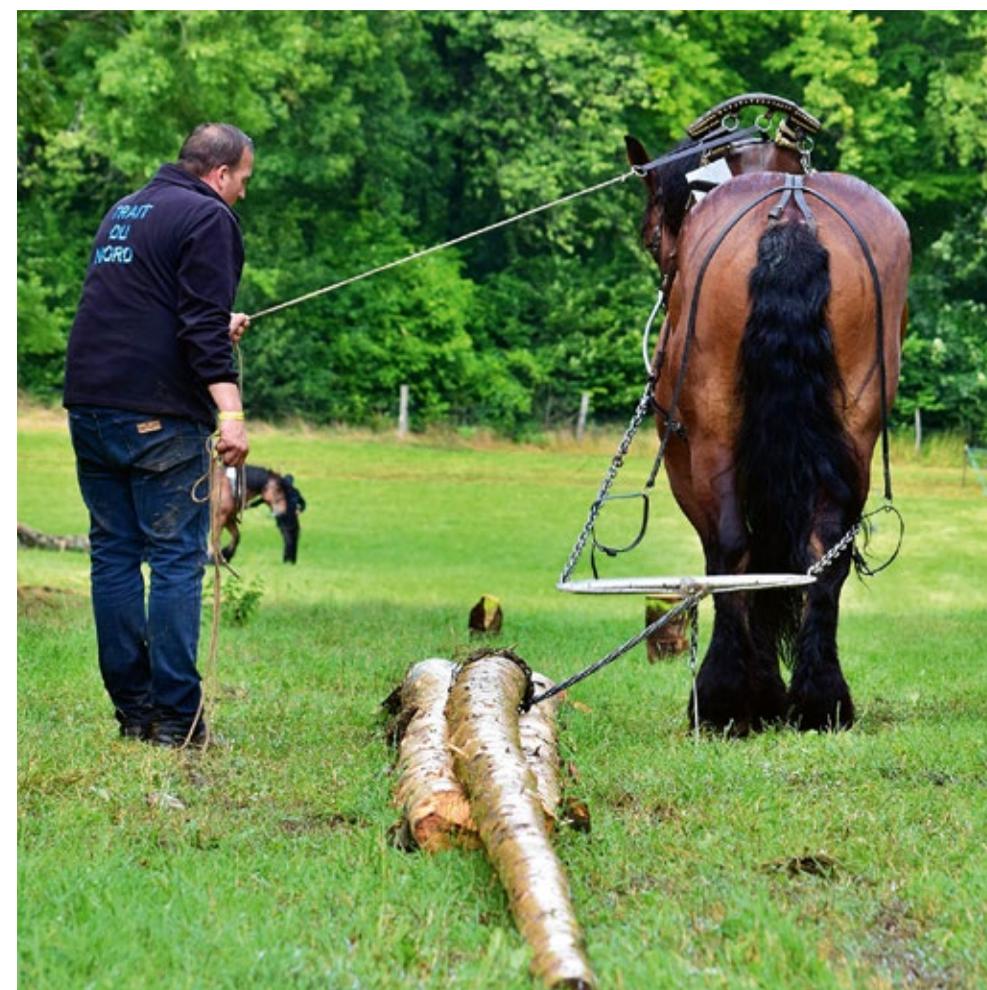
CANONNE	Cyril	49, rue Delhayé	59148	FLINES LEZ RACHES	06 47 80 26 93
CANONNE	François-Xavier	49, rue Delhayé	59148	FLINES LEZ RACHES	06 71 45 87 40
CARBONNIER	Pierre	Chemin du Pire	59970	FRESNES SUR ESCAUT	06 69 03 27 36
CARPENTIER	Didier	745, rue du Long Buhot	59199	BRUILLE SAINT AMAND	06 78 39 56 65
CAUCHY	Michel	74, rue Barbeau	59144	GOMMEGNIES	06 17 32 41 30
CHIGOT	Calixte	54, rue d'Hauteville	02120	NOYALES	07 67 15 10 23
CHOMEL	Benoît	Le Village	07340	VINZIEUX	06 46 09 41 62
CHRISTIANN	Guy	160, route de Merville	62120	AIRE SUR LA LYS	06 87 46 18 10
COLARD	David	17, rue de la Liberté	02110	SERAIN	06 29 83 66 76
CONTESSE	Cyril	1, Le Trou au Sable	59440	St AUBIN	07 65 75 56 09
CONTESSE	Grégory	11, rue d'Hautmont	59330	ST REMY DU NORD	06 48 19 57 03
CORBIER	Lionel	640, rue du Moulin	59310	FAUMONT	06 80 81 49 36
CORBIER	Mélanie	12, hameau d'Occoche	62130	MAISNIL	06 87 63 92 83
CORBIER	Odette	640, rue du Moulin	59310	FAUMONT	06 71 57 53 70

Informations non contractuelles susceptibles d'évoluer selon la réglementation en vigueur. Plus d'informations sur www.ifce.fr

COSTENOBLE	EARL des Grands Riez	16, rue des Riez	59134	HERLIES	07 66 33 50 28	FIEVET	Blandine	3, rue Pasteur	59252	WASNES AU BAC	06 20 15 37 67
COTTRET	Marion	27 rue de Montigny	62770	AUCHY LES HESDIN	06 48 37 65 83	FORET	Dominique	2, rue du Bois	62310	MAISONCELLE	06 42 89 36 87
CROMBEZ	Arnaud	Les Cretiers - 16, la Pairée	59219	ETROEUNGT	07 57 50 16 18	G					
CUVELIER	Sébastien	5, place du Puisard	02240	ITANCOURT	06 20 73 48 63	GAÏDA	François	109, rue du Bas Marais	59530	VILLEREAU	06 74 33 77 12
CUVELIER	Johann	14, rue de la carrière	59570	HOUDAIN LEZ BAVAY	06 47 47 63 98	GAUCHER	Léo	36, rue du Cœur Joyeux	59211	SANTES	06 28 80 36 33
D											
DA SILVA	Benjamin	19B, le Clos de la Ferme	59221	BAUVIN	06 86 52 48 35	GODIN	Jean-Christophe	106, rue de Saint Aybert	59163	THIVENCELLE	06 10 49 06 86
DAVID	Bertille	143, rue Colbert	59650	VILLENEUVE D'ASCQ	06 38 01 34 39	GODIN	Raymond	26, rue de Saint Aybert	59163	THIVENCELLE	06 26 88 42 67
DAVID	Damien	143, rue Colbert	59650	VILLENEUVE D'ASCQ	06 07 08 91 46	GOLIASSE	Wivina	211, rue Jean Jaurès	59199	BRUILLE SAINT AMAND	06 33 28 62 18
DE BASTOS SILVA	Carlos	19B, le Clos de la Ferme	59221	BAUVIN	06 38 48 15 88	GRAVEZ	Michel	4 bis, Le Petit Moulin	59440	SAINT AUBIN	06 75 85 38 18
DEBACKER	Alexis	Chemin du Ringsloot	59254	GHYVELDE	06 49 08 00 85	GRUSON	Damien et Amélie	646, rue de l'Haut Blé	59940	LE DOULIEU	06 34 47 40 71
DECAUDIN	Magalie	18, rue du Carry Droit	02800	TRAVECY	06 40 71 17 75	H					
DECOBECQ	Jean-Norbert	29, rue de Peruwelz	59199	HERGNIES	06 59 43 95 44	HARBONNIER	José	7, rue René Jouglet	59144	GOMMEGNIES	06 84 14 48 73
DECONINCK	Jean-Marie	22, rue de Sercus	59190	MORBECQUE	06 15 07 74 86	HENRY	Emmanuel	20 rue du Général de Gaulle	59133	PHALEMPIN	06 33 82 23 18
DECOSNE	Cyrille	4 rue saint Andre	21160	PERRIGNY LES DIJON	06 13 25 62 72	HERREMAN	Bernard	7, avenue du général Leclerc	59470	WORMHOUT	07 77 30 15 94
DEFROCOURT	Nicolas	30, rue de l'école	60120	CHEPOIX	07 89 65 41 38	HOLLANDER	Aurélien	1, rue du Fay	62380	WAVRANS SUR L'AA	06 83 10 31 68
DEGRAEVE	Jacques	525, rue de la Libération	59242	GENECH	06 21 29 19 25	HOTELIN	Gwladys	28, rue de Maison Neuve	87270	BONNAC LA COTE	06 58 89 17 29
DEHEUL	Cassandra	19, rue de l'Olizier	59239	THUMERIES	06 45 80 05 71	HOUVENAGEL	Jean-Sébastien	2 065, route du Mont des Cats	59270	FLETRE	06 70 56 06 77
DEHEUL	Vincent	1, rue Pierre et Marie Curie	62121	COURCELLES LE COMTE	06 66 14 58 49	J					
DEHEUL	Vanille	19, rue de l'Olizier	59239	THUMERIES	07 84 09 76 62	JACQUEMIN	Edouard	5, route de Taisnières	59440	MARBAIX	06 07 10 93 99
DEHEUL	Valérie	1, rue Pierre et Marie Curie	62121	COURCELLES LE COMTE	06 26 30 04 48	KAYSER	Karine	27, rue du 8 mai 1945	62000	ARRAS	06 60 51 30 96
DEHEZ	René	57, rue du Centre	59144	GOMMEGNIES	06 32 65 06 52	KOTYLAK	Gérard	38, rue Edme Millot	21350	VITTEAUX	06 27 37 00 09
DELANGUE	André	699, rue des Rassarts	59230	ROSULT	06 07 25 46 50	LACOSTE	André	9, rue d'Aoussious	65400	ARRENS MARSOUS	06 71 23 36 63
DELANGUE	Vincent	783, rue de Waeghebrugge	59114	TERDEGHEM	06 86 81 72 70	LAMBERT	Jean-Bernard	13, rue du Vieux Cimetière	02270	SONS ET RONCHERES	06 31 02 28 87
DELANGUE	Didier	852, route de Bailleul	59190	CAESTRE	06 40 20 98 36	LAMENDIN	Gérard	76, Ferme de Troquier	59149	BOUSIGNIES SUR ROC	06 74 36 05 30
DELATTRE	Laurent	1 076, route d'Houillefort	62142	BELLE HOULLEFORT	06 14 87 17 54	LAMPIN	Cyril	264, rue du 19 mars	62150	LA COMTE	06 31 11 86 64
DELEURENCE	Grégory	1254, rue Tartus	59173	SERCUS	06 60 33 98 97	LAOUT	Eric	6, rue de la tête	62147	TRESCAULT	06 32 52 45 04
DELMOTTE	Cloé	264, rue du 19 mars	62150	LA COMTE	07 87 86 27 16	LARIDANS	Marcel	15, rue Principale	62560	COYECQUES	06 52 30 22 99
DELOS	Benoît	28, rue du Bourg	59134	HERLIES	06 13 47 42 14	LEBRUN	Jacqueline	6, rue de Feuquières	80131	HARBONNIERES	07 88 04 31 17
DEMAESSCHALCK	Marie-Thérèse	56, rue du Vieux Cimetière	59278	ESCAUTPONT	07 51 69 92 66	LEJEUNE	Pauline	100, rue du Poirier	59870	WANDIGNIES HAMAGE	06 98 12 95 57
DEMAN	Guerric	Ferme des Bonshommes	02130	SERINGES ET NESLES	06 07 49 95 66	LELIEVRE	Louis	26, impasse Montus	59246	MONS EN PEVELE	03 20 84 97 65
DEMEURE	Claude	43, rue de l'Eglise	59330	SAINT REMY DU NORD	06 42 77 96 32	LEMAIRE	Benjamin	41, avenue des Jonquilles	62370	GUEMPS	06 89 49 15 37
DENAES	Guy	6, place du Vieux Château	59190	CAESTRE	06 84 21 04 02	LEMAIRE	Bernard	13, rue Paul Colette	59211	SANTES	06 72 86 76 36
DENAES	Marie	6, place du Vieux Château	59190	CAESTRE	06 84 21 04 02	LEMAIRE	Roland	2, impasse Brunneval - Montplaisir	59600	MAUBEUGE	06 85 03 29 96
DENQUIN	Luc	35, square Georges Brassens	59251	ALLENES LES MARAIS	06 09 24 04 54	LEMAIRE	EARL du Blanc Ballot	4, rue d'Huquinville	59242	CAPPELLE EN PEVELE	06 83 53 65 12
DERAEVE	Maxime	1085, rue de Bailleul	59299	BOESCHEPE	06 83 22 73 49	LEONARD	Julien	12, rue Gabriel péri	59191	LIGNY EN CAMBRESIS	06 83 25 76 18
DESWARTE	Marc	600, route de Furnes	59254	GHYVELDE	06 80 62 38 97	LEPOINT	Pierre	30, rue de Bavay	59570	LA LONGUEVILLE	06 71 23 52 93
DEVEAUX	Xavier	11 bis, rue Gavois	27480	FLEURY LA FORET	06 16 28 67 03	LOUVRIER	Jean-Pierre	16, hameau de la Tête Noire	59145	BERLAIMONT	03 27 67 69 39
DEVILLIERS DELERUE	Céline	9, rue Haute	62660	BEUVRY	06 95 43 20 05	M					
DOLEZ	Christian	2, résidence Romain Rolland	59233	MAING	06 47 92 33 22	MAHIEUS	Philippe	3, rue de Nomain	59242	TEMPLEUVE EN PEVELE	06 02 36 24 31
DORCHIES	Pierre	202, chemin des Tourelles	59242	GENECH	06 18 90 11 84	MARCANT	Bernard	17, Domaine des Iris	59285	ARNEKE	06 78 17 07 06
DUJARDIN	Philippe	24A, rue Joyeuse	59148	FLINES LEZ RACHES	06 11 26 35 54	MARCOUX	Guy	36, rue André Devin	02500	EFFRY	03 23 97 47 09
DUPIRE	Hubert	20 route nationale 2	59440	SEMOSIES	06 07 02 91 93	MARKEY	Marie-Thérèse	24, route de Bergues	59122	REXPOEDE	07 81 00 69 04
DUPONT	Loïc	211, rue Jean Jaurès	59199	BRUILLE SAINT AMAND	06 78 06 42 62	MASQUELIER	Jean-Pierre	17, rue d'Esvars	59161	RAMILLIES	06 87 63 68 89
DUPRIEZ	Thierry	31 rue du transvaal	59230	SAINT AMAND LES EAUX	06 03 03 69 13	MAVRE	Marcel	18, route Manon - Hameau de Montgrésin	60560	ORRY LA VILLE	03 44 60 60 92
DUPUICH	Jean-François	1, rue de l'Aérodrome	62120	RELY	06 32 18 07 51	MENNECHET	Martine	6 bis, rue du Tour de Ville	02690	URVILLERS	06 17 47 09 13
DURAND	Léonie	120, rue de l'Alger	59232	VIEUX BERQUIN	06 89 29 70 32	MEZZALUNA	Renzo	80, rue de la Passerelle	59190	MORBECQUE	06 76 47 97 13
E											
ECHEVARRIA	Alexandre	Mariné, 2	8172	SANT CUGAT DEL VALLES, BARCELONA (ES)	06 42 70 90 89	MICHAUX	Jean-Claude	87, route d'Etroeungt	59440	AVESNELLES	06 79 96 70 25
F											
FARINA	Ugo	21, rue Anatol France	59224	THIANT	06 58 40 98 14	MILLAMON	Alain	13, rue du Château	62380	ELNES	06 74 08 81 20
FAUQUEMBERGUE	Jean	76, rue de Mons	59570	LA LONGUEVILLE	06 30 99 71 88	MOINEAU	Patrick	868, route de Viroy	45200	AMILLY	06 81 05 47 78
						MONSTERLEET	Serge	820, rue du Schacken	59670	NOORDPEENE	03 28 42 36 78
						MONTULET	Aurélien	5, place du Puisard	02040	ITANCOURT	06 75 96 65 17
						MOREAU	Michel	397, chemin Vincent - La Crèche	59270	BAILLEUL	06 18 05 55 66
						MORTELECQUE	Elise	7, rue du Marais	59251	ALLENES LES MARAIS	07 61 85 15 12

MORTELECQUE	Eugène	7, rue du Marais	59251 ALLENNES LES MARAIS	06 20 06 35 31
MORTELECQUE	Sarah	7 bis, route de Camphin	59112 CARNIN	06 17 08 15 74
MORTELECQUE	Ludovik	7 bis, route de Camphin	59112 CARNIN	06 23 90 56 71
MORTELECQUE	Marc	5, rue de la France	59112 ANNOEULLIN	06 23 38 13 23
MORTELECQUE	Alésia	5, rue de la France	59112 ANNOEULLIN	06 16 58 73 25
MOUTARDE	Sylvie	36 rue Clémenceau	59131 ROUSIES	06 75 12 93 91
MULLEN	Jean-Francois	80B, rue Léon Blum	59750 FEIGNIES	06 72 47 76 96
O				
OLIVIER	Etienne	Rue du Grand Pré, 18	B-6560 HANTES-WIHERLIES	0032 495 22 89 19
P				
PACCOU	Cindy	9, rue Salvator Allende	59286 ROOST WARENDIN	06 64 75 31 36
PARENT	Thierry	495, route de Cassel	59670 OUDEZEELE	06 33 18 37 04
PETRINS	Manon	1687, rue de la Bleue	59840 PREMESQUES	06 30 97 08 98
PINCHON	Michel	27, rue de Baptiste	59440 MARBAIX	06 30 41 86 49
PLANCKE	Michel	43, route de Poperinghe	59114 STEENVOORDE	06 82 27 85 40
PLOUCHART	Marie-Andrée	Ferme aux Traits - 29, rue Haute	59530 LOUVIGNIES-QUESNOY	06 50 52 58 88
POLLET	Henri	3, rue de Bois le Ville	59242 TEMPLEUVE	06 89 09 85 67
POUILLE	Lucien	Place du Joncquois, 8	B-7387 HONNELLES-ERQUENNES	0032 65 65 51 41
POT	Gauthier	164, rue Robert Planchon	59870 WANDIGNIES HAMAGE	06 35 56 01 49
POT	Marion	164, rue Robert Planchon	59870 WANDIGNIES HAMAGE	06 27 56 24 06
PRUVOST	Pierre	27, rue de Montigny - Ferme du Bois du Hêtre	62770 AUCHY LES HESDIN	06 70 32 88 55
Q				
QUENNESON	Francis	7, rue du Château	59144 PREUX AU SART	06 69 40 16 95
R				
RAMEZ	Loïc	70, rue Pierre Vanderbecq	59233 MAING	06 10 19 44 21
RAMEZ - DE MEYER	Jean-Pierre	70, rue Pierre Vanderbecq	59233 MAING	06 86 40 85 43
RENAUD	Audeline	76, Ferme de Troquier	59149 BOUSIGNIES SUR COC	0494 98 50 51
RIBEIRO	Fernando	4, rue Blanchard	80250 CHAUSSOY-EPAGNY	06 16 58 27 47
RICHARD	Antoine	94 C, rue César Dewasmes	59199 HERGNIES	06 52 96 08 71
ROUSSEL	Jacques	1196, rue de Godewaerswede	59270 BERTHEN	06 83 76 59 14
ROUTIER	Bernard	3, rue de l'égalité	59134 HERLIES	06 71 34 92 20
RUHANT	Romain	5, ruelle à prunes	59840 PERENCHIES	06 12 81 58 55
RUINET	Jean	51, rue de la Crête	59650 VILLENEUVE D'ASCQ	06 88 92 79 54
S				
SAINTOBERT	François-Xavier	42 ter, rue Henri Durre	59172 MASTAING	06 66 75 67 04
SAMBOURG	Perle	181, rue de St Venant Houleron	62120 AIRE SUR LA LYS	06 13 92 00 46
SANCHEZ	Léonore	Villa n°3 - Résidence L'Horloge - Le Pla du Port	66660 PORT VENDRES	06 25 97 47 59
SCHRAMME	Christian	2, allée des Pluviers	59254 GHYVELDE	06 27 43 42 31
SCOTTI	Sonia	17, rue de la Liberté	02110 SERAIN	06 82 50 46 24
SEGURA SAIZ	Jaume	Carrer del Port, 48	17130 L'ESCALA, GIRONA (ESP)	0034 616 37 79 00
SEULIN	Matthieu	24, rue de l'Egalité	59172 ROEULX	06 38 87 23 95
SHELLARD	Frank	Wellow Trekking Centre, Ford Rd, Wellow	BA28QF BATH (Angleterre)	0044 74 93 10 83 65
SINIARSKI	Guillaume	421, avenue du Général de Gaulle	59167 LALLAING	06 14 96 21 07
SMULDERS	Herman	19, route des Gentilleries	49330 BRISSARTHE	07 87 51 76 14
SOCKEEL	Nicolas	Maison Forestière	62810 SUS SAINT LEGER	06 73 87 91 91
SPRIET	Yves	57, rue du Vieux Cimetière	59278 ESCAUTPONT	06 99 31 24 02
STOUVENIN	Jean-Louis	1 490, chemin des Grands Sarts	59244 CARTIGNIES	07 50 43 23 28
T				
TASSOU	Francis	7, route de Saint Aubin	59620 SAINT REMY CHAUSSEE	06 84 87 08 97
THOMAS	Corentin	La Longine	71190 BRION	06 33 44 17 19
TOP	Michel	50, rue de Wormhout	59285 ARNEKE	06 63 60 99 84
TOPART	Benoit	3, rue du Cimetière	80240 NURLU	06 86 18 34 08
TOPART	Carole	4, rue du Pont	62860 SAUDEMONT	06 68 60 32 00

TOPART	Nicole	2, rue des Cressonnières	62860 SAUDEMONT	06 70 30 78 70
TRINEZ	Patrick	12, rue du Mazet	59830 COBRIEUX	06 83 26 83 08
TRIQET-LECOUTRE	Eglantine	5, rue de la Vallée	02450 FESMY LE SART	06 86 35 85 44
TURCK	Claude	122, Grand rue	59940 LE DOULIEU	06 43 04 48 55
V				
VAAST LARIDANS	Valérie	15, hameau Rimeux	62560 RENTY	06 80 03 06 49
VAN DRIESSCHE	Tamara	Rue de Cents Pieds, 7	B-7133 BUVRINNES (Belgique)	0032 477 52 31 82
VAN VOOREN	Anne-Marie	2, chemin des Vignerons	59145 BERLAIMONT	06 15 44 02 66
VAN VOOREN	Jacques	2, chemin des Vignerons	59145 BERLAIMONT	06 24 40 18 44
VAN VOOREN	Valery	52, rue de la Grande Carrière	59145 BERLAIMONT	06 73 98 27 71
VANDERSTAPPEN	Jean	Rue Hecq, 65	B-7160 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT (BE)	0032 495 60 88 88
VANDEN-DRIESSCHE	Bernard	733, rue Paul Pavot	59730 VERTAIN	06 74 29 81 99
VANGENEBERG	Patrick	186, rue des Bauduins	59226 LECELLES	06 71 72 78 86
VANGENEBERG	Geneviève	340, rue des Bauduins	59226 LECELLES	03 27 48 01 80
VANUXEM	André	619, route d'Houtkerque	59670 WINNEZEELE	07 80 32 15 48
VERBEKE	Benoit	3330, rue du Leet	59270 BAILLEUL	06 20 65 18 07
VERDIERRE	Frédéric	2, rue de Villers	59169 ERCHIN	06 78 80 48 63
VERLOO	Romuald	44, route de Maroilles	59550 TAINIERES EN THIERACHE	06 71 07 57 17
VERMON	Régis	218, rue de Wervicq	59560 COMINES	06 12 54 91 70
VERSPIEREN	Lucie	36, rue de la Poste	59230 ST AMAND LES EAUX	06 77 38 83 58



CALENDRIER 2022 DES CONCOURS ET MANIFESTATIONS



1- CONCOURS D'ÉLEVAGE

A. CONCOURS LOCAUX

- Steenvoorde dimanche 15 mai
- Bavay jeudi 2 juin
- St Amand samedi 4 juin
- Genech dimanche 26 juin
- Sons et Ronchères dimanche 3 juillet
- Harbonnières jeudi 7 juillet
- Arnèke jeudi 14 juillet

B. NATIONAUX SPÉCIAL RACE

- FEMELLES - Cambrai (Palais des Grottes) samedi 23 et dimanche 24 juillet
Défilé le 24 juillet à 15h sur la place Aristide Briand
- MÂLES - Le Quesnoy (derrière la place du G. Leclerc) dimanche 2 octobre
Défilé des étalons en ville à 12h

2- CONCOURS LOCAUX - UTILISATION

- St Hilaire sur Helpe samedi 14 mai
- Lambres lez Douai samedi 18 et dimanche 19 juin
- Genech samedi 25 juin

- Coyecques samedi 9 juillet
- Gueschart dimanche 28 août
- Genech samedi 8 octobre

3- CONCOURS D'ATTELAGE – CIRCUITS FFE ET SHF

A- Concours officiels

- La Capelle samedi 19 et dimanche 20 mars
- Bois de Lihus dimanche 27 mars
- Samer dimanche 1er mai
- Genech samedi 7 et dimanche 8 mai
- Conty dimanche 15 mai
- Breteuil samedi 21 mai
- Les Reneries dimanche 22 mai
- Lievin samedi 28 et dimanche 29 mai
- Conty dimanche 5 juin
- Lambres Lez Douai samedi 18 et dimanche 19 juin
- Heilly vendredi 1er et samedi 2 juillet
- Sacy Le Grand du vendredi 15 au dimanche 17 juillet
- Samer dimanche 21 août
- Compiègne du vendredi 26 au dimanche 28 août
- Le Quesnoy samedi 3 et dimanche 4 septembre
- Le Touquet du vendredi 9 au dimanche 11 septembre

B- Finale d'attelage jeunes chevaux

- Lamotte-Beuvron samedi 1er et dimanche 2 octobre

4- SALONS ET MANIFESTATIONS

National de débardage (d'autres étapes sont à confirmer) :

- Dompierre sur Helpe (59) samedi 7 et dimanche 8 mai
- Clefmont (52) samedi 2 et dimanche 3 juillet
- Nourard le Franc (60) samedi 13 et dimanche 14 août

- Les Saint'Hilairoises (59) samedi 14 et dimanche 15 mai
- Meï Feest de Steenvorde (59) samedi 14 et dimanche 15 mai
- Fête de la Forêt à Choisy au Bac (60), démonstrations de débardage samedi 21 et dimanche 22 mai
- Terres en Fête (62), concours d'utilisation et présentations du vendredi 10 au dimanche 12 juin
- Journées Régionales de l'Herbe à Haut-Lieu (59) jeudi 30 juin et vendredi 1er juillet
- Equiathlon à Gommegnies (59), concours d'utilisation dimanche 3 juillet
- Concours national du cheval Boulonnais, à Samer (62) samedi 30 et dimanche 31 juillet
- Equirando (80) du vendredi 29 au dimanche 31 juillet
- Foire de Libramont (Belgique) 29 juillet au 1er août
- Demo Forest, à Bertrix (Belgique) mardi 2 et mercredi 3 août
- La Fête du Cordeau, à Boeschèpe (59) dimanche 14 août
- La Fête de l'Attelage, à Berthen (Belgique) lundi 15 août
- Salon Eurocheval à Offenbourg (Allemagne) du jeudi 25 au dimanche 28 août
- Concours Emile Mortelecque, à Allennes Les Marais (59) dimanche 4 septembre
- Championnat de labour, Loiret (45) samedi 10 et dimanche 11 septembre
- Concours des étalons Boulonnais, à Samer (62) samedi 17 septembre
- La Route du Poisson du lundi 12 au dimanche 18 septembre (à confirmer)
- Sommet de l'élevage à Cournon d'Auvergne (63) du mardi 4 au vendredi 7 octobre
- Equitalyon (69) du mercredi 26 au dimanche 30 octobre
- Salon du cheval, à Angers (49) du vendredi 11 au dimanche 13 novembre

**Intéressé(e) pour participer à un salon en 2022 ?
Faites-en part au Syndicat d'élevage
qui étudiera les propositions !**



MALAGA DE LA BONNE ROUTE (par Jim Van't Roetaart et Prunelle de la Bonne Route, par Melle Van Hoeve de Eik), appartenant à Jean-Sébastien HOUVENAGEL à Flêtre (59) et né en 2018 chez Jean-Luc DENEVE à Mont-Sainte-Geneviève (Belgique), **Champion des jeunes étalons 2021, approuvé comme facteur de Trait du Nord pour la saison de monte 2022.**

ANNUAIRE DES ETALONS TRAIT DU NORD

2022 / 30^{ème} édition



espaces
naturels
régionaux



Centre Régional de
Ressources Génétiques
Ferme du Héron
Chemin de la ferme Lenglet
59650 Villeneuve d'Ascq
tél. +33(0)3 20 67 03 51
crrg@enrx.fr

ENRx est soutenu par la Région Hauts-de-France pour mettre en œuvre des missions d'envergure régionale précisées dans une convention d'objectifs pluriannuelle.



Nord
Département

62 Pas-de-Calais
Département

PRER
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE



SYNDICAT D'ELEVAGE
DU CHEVAL TRAIT DU NORD

348 rue de la libération
59 242 GENECH

Tél : +33 (0)6 48 97 43 05

traitdunord@orange.fr

www.trait-du-nord.com

Directeur de la publication : Anthony Jovenel,
Président d'ENRx

Directeur de la rédaction : Michel Marchyllie, Directeur
général d'ENRx

Coordination : Michel Marchyllie, Directeur du CRRG
Suivi éditorial : Florent Piedanna, Léa BEFVE
Photographies : Samuel Dhote, ENRx, PNR Scarpe-
Escaut, Olivier Bernard, Armelle Renard, Ton Van
Der Weerden, Claire Doubre, France Traits,
Jean-Pierre Giraud, Syndicat d'élevage du Cheval
Trait du Nord.

Mise en page : monsieurBen

Impression : Qualit'Imprim

Dépôt légal Février 2022